

## UN COMMERCE PLUS LIBRE ENTRE 33 PAYS

### La conférence d'Anney amène la réduction des tarifs douaniers

Le Canada ne bénéficie pas outre-mesure du nouvel accord

OTTAWA, 10 (C.P.) — Le Canada et trente-deux autres pays ont annoncé hier l'échange mutuel de concessions douanières en vue de libérer le commerce mondial. Le Canada laissera entrer plus facilement une grande variété de marchandises, des textiles au café et des soies aux accords. En retour, il bénéficiera de réductions de la douane aux Etats-Unis et chez d'autres pays. Les concessions douanières des Etats-Unis donneront au papier, au bois de construction et au cuir canadiens une meilleure chance de rivaliser avec les produits américains. Ces réductions résultent d'une conférence de cinq mois qui s'est terminée à Anney (France) en août dernier. M. Dana L. Wilgress, le haut commissaire du Canada au Royaume-Uni, la présidait. L'accord inclut trente-trois pays.

#### Dix nouveaux pays

Le but principal de cette entente était de rallier dix nouveaux pays aux vingt-trois qui avaient signé l'accord général des tarifs et du commerce de Genève, en 1947. Le Canada a accordé des diminutions de tarifs sur 138 sortes de marchandises, au Danemark, à la Finlande, à la Grèce, à la République dominicaine, à Haïti, à l'Italie, à Libéria, au Nicaragua et à l'Uruguay.

Les tarifs de 61 sortes de marchandises ont été fixés à un niveau plus bas que l'accord de Genève n'avait prévu, pour les trente-deux pays.

Les nouveaux tarifs entreront en vigueur du 1er janvier au 30 mai 1950.

Les concessions pourront être augmentées à une conférence de pays amis qui doit se tenir au début de l'année prochaine, à Genève.

L'annonce des réductions de tarifs a été faite par un communiqué de presse de 10,000 mots, publié par le ministère des Affaires étrangères à 8 h. 30, hier soir. De nouvelles concessions ont été accordées dans les 32 autres capitales.

#### Lake Success

D'autre part, les Nations Unies préparent la signature officielle de l'accord qui doit avoir lieu aujourd'hui à Lake Success. M. Léon Mayrand, représentant du Canada à l'O.N.U., signera pour le Canada.

Au Canada, les nouveaux tarifs douaniers apportent à la fois des avantages et des désavantages. En voici quelques-uns.

1) En vertu d'un principe adopté à Anney, le Canada perd en partie sa position privilégiée parmi les pays du Commonwealth. A compter de maintenant, on va tâcher de faire disparaître les tarifs privilégiés, pour les réduire au niveau des tarifs d'Anney.

2) Les avantages que le Canada accorde et reçoit, tout en augmentant le commerce multilatéral, ne touchent qu'une partie relative peu considérable de son commerce étranger. Il n'a fait que \$90,000,000 de ses \$5,700,000,000 d'affaires avec les dix pays en question, l'année dernière.

3) Les concessions tarifaires importantes pour le Canada signifient que les exportateurs canadiens pourront faire plus de commerce avec la France, la Norvège, la Tchecoslovaquie et les Etats-Unis. Ces concessions touchent des produits de la ferme, de la forêt et des usineries.

### Une seule mort violente a marqué jusqu'ici la fin de semaine dans la région de Montréal

18 autres accidents et 13 blessés

La longue fin de semaine dont jouissent les Montréalais, à l'occasion du jour d'Actions de grâces, n'a été marquée que d'une seule mort violente. Toutefois, il reste encore une journée de vacances et rien n'indique que le chiffre des morts ne soit pas plus élevé demain matin.

Pour le moment, on déplore le décès de M. Paulin Pinsoneault, 33 ans, 1196, rue Saint-Georges, qui a été victime d'un accident d'automobile survenu vendredi soir près de Saint-Hubert. On a conduit le corps à la morgue, en attendant l'enquête du coroner.

Par contre, le nombre des blessés est assez élevé. En effet, treize personnes ont été blessées dans sept autres accidents (un huitième n'a pas fait de victimes).

Signalons que trois personnes sont dans un état critique et que deux enfants et un homme sont gravement blessés.

Un homme et un jeune garçon passaient, dans une voiture de boulangier, au coin des rues Jean-Talon et Saint-Denis, samedi. Leur véhicule a été frappé par une au-

### Les réductions de tarifs

Ottawa, 10 (C.P.) — Voici les principales concessions accordées par les signataires du pacte d'Anney.

Canada — Réduit les tarifs douaniers sur 61 articles, des vivres aux pierres tombales. Les concessions touchent des importations qui avaient été de \$20,000,000 en 1947.

Danemark — Réductions sur le homard, l'écrevisse, la crevette, le saumon et les bas de soie.

Republique dominicaine — Réductions sur les lampes et lanternes et des produits d'icelles, le fil de cuivre, l'aluminium, les appareils de radio, les appareils affectés à la récolte de la canne à sucre, le harang, la maquereau et autres sortes de poisson, le whisky.

Finlande — Réductions sur le whisky, les produits chimiques et les médicaments, la poudre d'aluminium et l'équipement électrique.

Grèce — Réductions sur la viande, le lait concentré, le harang, le homard, la sardine, la farine de blé, le whisky, le gin, le cacao, agricole, le nickel, l'aluminium, le carbone de calcium, l'huile de foie de morue, la pulpe, le papier d'emballage, les ceintures de caoutchouc, les pneus.

Haïti — Réductions sur les produits d'aluminium, les médicaments, l'huile de foie de morue, les poudres, extraits et parfums de savon, l'annonce imprimée, les appareils de radio, les machines à coudre, les pommes, le fromage, le harang, le saumon en conserve, les sardines, les chapeaux.

#### Concessions aux Etats-Unis

Ces concessions tarifaires visent principalement la Suède. Le Canada, comme participant aux accords, a les mêmes avantages. Jusqu'ici, le Canada avait eu de la difficulté à écouler ses bois de construction aux Etats-Unis. Avec le nouvel accord, cette difficulté se trouve en partie supprimée.

La diminution des tarifs du beurre amènera probablement quelque 20,000,000 de livres de beurre étranger aux Etats-Unis en un an. Le Canada n'exporte pas actuellement de beurre, mais il pourrait bien venir à le faire, avec les surplus qui s'accumulent au pays.

La Tchecoslovaquie a réduit les tarifs sur le lait séché et les produits de la ferme et de la pêche, pour lesquels le Canada cherche continuellement de nouveaux marchés.

La France a réduit les tarifs douaniers sur le bois de construction, la viande de cheval, le papier-journal et quelques céréales. La Norvège réduit les tarifs du blé.

Les réductions de tarifs des dix nouveaux pays laissent un grand nombre de marchandises, du whisky et du saumon sardines aux machines agricoles.

Plusieurs des concessions apportent des avantages à quelques industries fondamentales du Canada, particulièrement aux fermetures, aux pêcheurs et aux mineurs.

Deux accidents de tramway sont arrivés hier à Montréal et ont infligé de légères blessures à 7 personnes. On attribue ces accidents à des feuilles mortes, rendues glissantes par la pluie. Dans le premier cas, un tramway du circuit n° 14 qui remontait l'avenue Lansdowne s'est mis à glisser et a descendu la côte à reculons. Arrivé au coin de l'avenue Westmount, le véhicule a sauté hors des voies à travers la rue et le trottoir pour venir s'installer, finalement, sur la pelouse d'une résidence des environs. Dans le second cas, un tramway descendait l'avenue Victoria, mais il s'est mis à glisser pour venir frapper un autre tramway arrêté au coin de Sherbrooke.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Canton, 10 (A.P.) — Le général communiste chinois Lin Piao a lancé aujourd'hui le gros des forces dans une nouvelle offensive vers le sud-est, à la poursuite des troupes nationalistes en recul dans la province de Kouangsi. La capitale nationale provisoire de Canton obtient ainsi un répit dans la campagne poursuivie par les Rouges contre elle. Le commandant en chef des troupes chargées de protéger Canton, le général Pai Tchoung-Hsi a déplacé son quartier général de Ling-Ling, à 235 milles au nord-ouest de Canton, vers Koueiin, capitale du Kouangsi, à 120 milles plus au sud. Le Kouangsi est la province natale de Pai; et ce dernier semble décidément se consacrer à la défense de préférence à Canton. Chef de 200,000 soldats, Pai dirige les seules forces importantes encore au service des nationalistes.

posés de cellulose, de granit et de pierre de taille.

Tchécoslovaquie — Réductions sur les graines d'orge et d'avoine, les pommes, les sardines, le harang et le lait séché.

France — Réductions sur le bois, les graines d'orge et d'avoine, le miel, les chevaux, la viande de cheval, le papier à journal.

Norvège — Réductions sur les moteurs électriques, autres modifications pour ce qui concerne la protection du blé produit au pays.

### On réduira encore les tarifs douaniers l'année prochaine

Une déclaration de M. Wilgress, à Londres

Londres, 10 (C.P.) — M. Dana Wilgress, haut commissaire du Canada à Londres, a dit que les réductions de tarifs douaniers effectuées à la conférence d'Anney sont un pas d'importance vers l'établissement du commerce multilatéral dans le monde. On projette, dit-il, d'en effectuer d'autres l'année prochaine.

Le haut commissaire, qui était président de la conférence d'Anney, a dit que les négociations de l'année prochaine auront plus d'importance que celles de Genève, tenues en 1947, et celles d'Anney, tenues cette année.

Elles constitueront une "attaque de front contre les barrières douanières; si cette attaque réussit, ce sera une aide précieuse à la création des conditions, et de l'atmosphère politique nécessaire au rétablissement du commerce multilatéral, le seul qui puisse fonctionner convenablement".

La troisième conférence va se tenir en septembre prochain, mais on n'a pas révélé l'endroit où elle aura lieu. Un comité des parties contractantes d'Anney a établi le plan de la conférence de 1950 et les gouvernements sont présentement à l'étude.

M. Wilgress a dit que l'accord d'Anney n'était pas semblable aux autres pactes douaniers. C'est le premier à établir une entente par laquelle chacune des parties contractantes réduit des tarifs douaniers au profit de toutes les autres parties.

Libéria — Réductions sur la viande et le poisson, les oeufs séchés, le bois de construction, les lampes et les lanternes, la machinerie agricole, les insecticides, les engrais chimiques.

Nicaragua — Réductions sur les remèdes, le papier journal, le bois de construction, l'orge et le whisky.

Suède — Réductions sur la purée de tomates, les pommes, les poires, les sauces, les concentrés de vitamines et les bas de nylon.

Uruguay — Réductions sur les pommes, les cartonnages, le papier (sauf le papier à journal), le zinc, les machines à faire la récolte, les dactylographes, les machines à calculer, les caisses enregistrees, la machinerie industrielle, les lessiveuses.

Etats-Unis — Réductions sur les fourreaux, diverses sortes de papier, bois de construction de bœuf et d'âne, de produits du bois, de beurre, de fromage Oka, de produits de cuir, de souliers, de com-

modor, un ancien policier par profession, ajoute qu'avant de se rendre jusqu'à Halifax l'ex-garde de débarquement de 380 tonnes, qui sert de transport à ce groupe de 385 réfugiés fera escale à Tanger, ville internationale et port

Quant à "Olaf-Olsen", il a été incapable de s'approcher de l'île parce que la mer était trop démontée. Il va refaire, aujourd'hui, son plein d'essence et reprendre ses efforts pour sauver les marins en détresse.

### Pai a sacrifié Canton à sa province natale du Kouangsi

Il aime mieux défendre celle-ci que la capitale nationaliste — L'offensive rouge se détourne ainsi de cette dernière

Canton, 10 (A.P.) — Le général communiste chinois Lin Piao a lancé aujourd'hui le gros des forces dans une nouvelle offensive vers le sud-est, à la poursuite des troupes nationalistes en recul dans la province de Kouangsi. La capitale nationale provisoire de Canton obtient ainsi un répit dans la campagne poursuivie par les Rouges contre elle. Le commandant en chef des troupes chargées de protéger Canton, le général Pai Tchoung-Hsi a déplacé son quartier général de Ling-Ling, à 235 milles au nord-ouest de Canton, vers Koueiin, capitale du Kouangsi, à 120 milles plus au sud. Le Kouangsi est la province natale de Pai; et ce dernier semble décidément se consacrer à la défense de préférence à Canton. Chef de 200,000 soldats, Pai dirige les seules forces importantes encore au service des nationalistes.

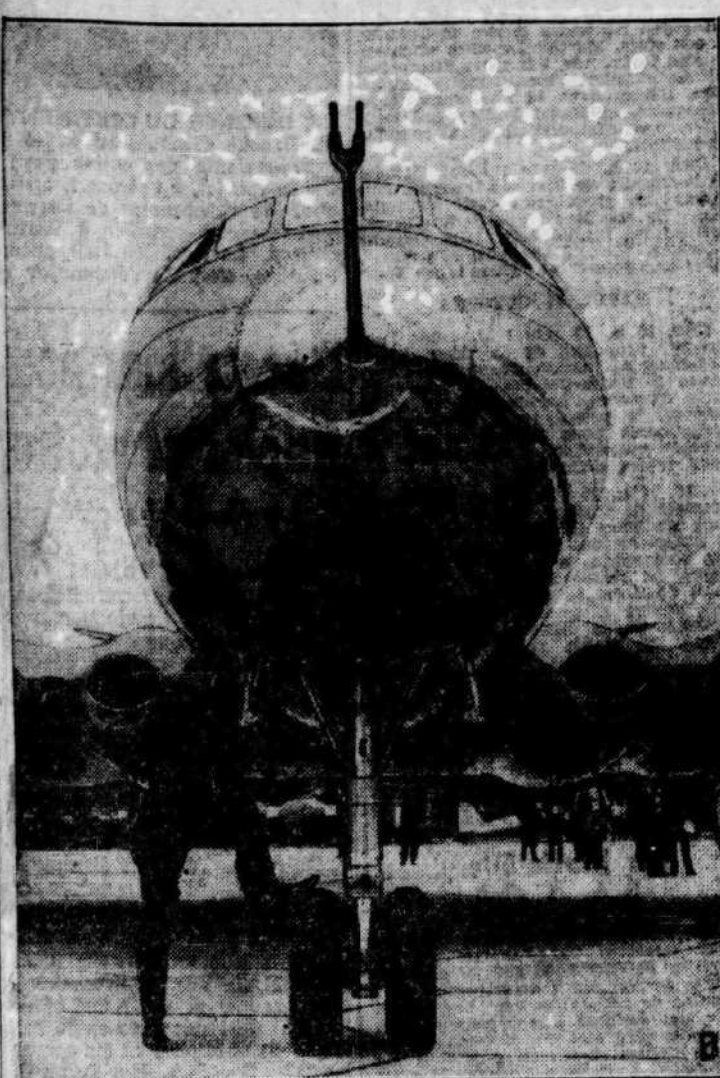
Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Canton, 10 (A.P.) — Le général communiste chinois Lin Piao a lancé aujourd'hui le gros des forces dans une nouvelle offensive vers le sud-est, à la poursuite des troupes nationalistes en recul dans la province de Kouangsi. La capitale nationale provisoire de Canton obtient ainsi un répit dans la campagne poursuivie par les Rouges contre elle. Le commandant en chef des troupes chargées de protéger Canton, le général Pai Tchoung-Hsi a déplacé son quartier général de Ling-Ling, à 235 milles au nord-ouest de Canton, vers Koueiin, capitale du Kouangsi, à 120 milles plus au sud. Le Kouangsi est la province natale de Pai; et ce dernier semble décidément se consacrer à la défense de préférence à Canton. Chef de 200,000 soldats, Pai dirige les seules forces importantes encore au service des nationalistes.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.



L'AVION DE DEMAIN — Voici une preuve des développements qu'a subis l'aviation anglaise depuis la fin de la guerre. On voit ici le prototype de l'avion de demain, le "Havilland Comet". On remarquera les lignes profilées du nouvel aérobus, qui lui permettront de voler à 500 milles à l'heure, à une altitude de 40,000 pieds. Les premiers vols d'essai sont terminés et l'avion paraît être un succès complet. (Photo U.K.)

### Le personnel entier de l'ambassade chinoise de Paris a abandonné les nationalistes

Sauf l'ambassadeur lui-même et son remplaçant

Paris, 10 (A.P.) — Le personnel entier de l'ambassade de Chine à Paris a abandonné les nationalistes. Sauf l'ambassadeur lui-même et son remplaçant, tous les membres du personnel ont rejoint le régime communiste de Pékin.

Ce changement, effectué le jour de la fête nationale de Chine, représente une défaite pour le nouveau chargé d'affaires Tuen Mao-Lan.

Tuan a été envoyé à Paris la semaine dernière.

### Le peuple estonien tout entier songe à aller s'établir ailleurs

Une organisation secrète a déjà acquis une flotte de 300 navires — 125,000 d'entre eux sont déjà parvenus en Suède — Base possible d'émigration: Tanger

Londres, 10 (C.P.) — A Cork, en Irlande, où un groupe de réfugiés estoniens est présentement en train de faire radouber le petit navire qui doit les transporter à travers l'Atlantique, un d'entre eux, Paul Emori, assure qu'il ne s'agit là que du premier geste dans une tentative pour transplanter toute entière sa nation en Amérique.

Emori, un ancien policier par profession, ajoute qu'avant de se rendre jusqu'à Halifax l'ex-garde de débarquement de 380 tonnes, qui sert de transport à ce groupe de 385 réfugiés fera escale à Tanger, ville internationale et port

Quant à "Olaf-Olsen", il a été incapable de s'approcher de l'île parce que la mer était trop démontée. Il va refaire, aujourd'hui, son plein d'essence et reprendre ses efforts pour sauver les marins en détresse.

Canton, 10 (A.P.) — Le général communiste chinois Lin Piao a lancé aujourd'hui le gros des forces dans une nouvelle offensive vers le sud-est, à la poursuite des troupes nationalistes en recul dans la province de Kouangsi. La capitale nationale provisoire de Canton obtient ainsi un répit dans la campagne poursuivie par les Rouges contre elle. Le commandant en chef des troupes chargées de protéger Canton, le général Pai Tchoung-Hsi a déplacé son quartier général de Ling-Ling, à 235 milles au nord-ouest de Canton, vers Koueiin, capitale du Kouangsi, à 120 milles plus au sud. Le Kouangsi est la province natale de Pai; et ce dernier semble décidément se consacrer à la défense de préférence à Canton. Chef de 200,000 soldats, Pai dirige les seules forces importantes encore au service des nationalistes.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

Signalons enfin un accident ferroviaire, qui n'a causé des blessures à personne. Il s'agit d'une locomotive et de quatre wagons de marchandises d'un train du Pacifique Canadien, qui ont déraillé près de St-Jérôme. Les voitures n'ont pas été renversées. Les dégâts ont été légers. La voie a été ouverte à la circulation quelques heures après l'accident et l'horaire des trains de passagers n'a pas subi de modifications.

### La coalition anticommuniste se maintient au pouvoir en Autriche

Les résultats encore incomplets du vote d'hier mettent les Rouges au 4e et dernier rang — Brusque progrès d'un progrès pro-nazi

Vienne, 10 (A.P.) — Les deux partis anticommunistes qui forment le présent gouvernement de coalition en Autriche se sont assurés une forte majorité à l'élection parlementaire générale d'hier en ce pays, sur la foi de rapports non encore officiels couvrant les deux tiers du vote enregistré. Dans cette élection, la première du genre depuis 1945 chez les Autrichiens, la troisième place est allée à un nouveau parti qui recrute ses membres chez les anciens sympathisants du nazisme et qui vient de connaître une montée impromptue en flèche. Les communistes n'ont pu faire mieux que de se classer au 4e et dernier rang.

Sur 4,500,000 électeurs dûment inscrits, le parti populiste du chancelier Léopold Figl s'est assuré à lui seul 45 pour cent du vote; les socialistes en ont pris 36.5 p. c.; la ligue des indépendants de droite, une organisation pro-nazie tel que dit plus haut, a recueilli 13 p. c. des voix; et les communistes ont pris le reste, soit 5.5 p. c. Avant l'élection, la coalition anticommuniste et populiste avait promis de maintenir leur alliance s'ils triomphaient encore une fois comme la chose est arrivée.

Ces résultats représentent un recul de 4 p. c. pour les populistes qui en avaient reçu 49 p. c. en 1945; les socialistes ont plus fortement pâti, car ils reculent de 10 p. c., tandis que les communistes se maintiennent au même point. Les voix que les deux grands partis autrichiens ont perdues sont

donc allées à la Ligue des indépendants qui n'existaient pas il y a quatre ans. Si l'on évalue le résultat de l'élection d'hier d'après le nombre de sièges acquis et non d'après le nombre de votes, les populistes qui comptaient 85 députés n'en auront plus que 71, les socialistes qui comptaient 66 et les communistes tomberont de 4 sièges à 2. La Ligue obtient donc ainsi 10 sièges à la Chambre basse du Parlement autrichien qui compte 166 députés.

### Recomptage à Pte-aux-Trembles

MM. Lucien Beauchamp et Lorenzo Beaudry obtiennent une nouvelle addition des votes donnés au scrutin de lundi

Le magistrat J.-E. Cadotte a accordé un recomptage dans le cas de la dernière élection municipale de Pointe-aux-Trembles. M. Charles M. Piuze a présenté une requête à cette fin au nom de MM. Lucien Beauchamp et Lorenzo Beaudry. M. Jean Langelier, le nouveau maire, a défilé M. Beauchamp par une majorité de quatre voix, tandis que M. Beaudry, candidat à l'échevinage, a subi la défaite aux mains de M. J.-E. Fortin, par une pluralité de cinq voix.

La pétition représente qu'étaient la faible marge des majorités précédentes, les requérants sont en droit de supposer que le président de l'élection a pu commettre des erreurs dans le calcul du résultat du scrutin.

### Placement de bébés

Une décision de l'autorité provinciale concernant les hôpitaux privés et les maternités privées

A la suite d'un arrêté en conseil du gouvernement provincial en date du 21 avril dernier, les personnes opérant un hôpital privé ou une maternité privée, doivent s'abstenir de tout placement de bébé, ou de faire dans les journaux, par circulaire, ou à la radio, toute annonce ou toute réclamation directe ou indirecte relative au placement des bébés.

En conséquence, la division de l'hygiène de l'enfance du service municipal de santé, donne avis aux hôpitaux privés, ainsi qu'aux propriétaires de maternités et d'hôpitaux privés, qu'ils doivent rigoureusement se conformer à cette décision de l'autorité provinciale.

### Un ministre anglais prédit lui-même des élections générales avant 1950

L'affirmation en vient d'Aneurin Bevan — Un scrutin de paille le désigne précisément comme chef possible du gouvernement — Retour du roi à Londres

Londres, 10 (C.P.) — Dans une assemblée politique tenue à Byker-on-Tyne, le ministre de la Santé en Grande-Bretagne, M. Aneurin Bevan, vient de révéler qu'une élection parlementaire générale aura lieu d'ici "très peu" en ce pays; mais il a cependant refusé d'en préciser autrement la date. C'est quand même la première fois qu'un membre du cabinet britannique se hasarde à laisser entendre que le moment du vote est plus rapproché qu'on ne le pense.

Une telle déclaration n'a pas tout à fait surpris de la part d'un homme qui est reconnu, en même temps qu'un excellent orateur, comme l'un des membres les plus turbulents de son parti et comme un de ceux qui hésitent le moins à poser un geste audacieux.

Un scrutin de paille tenu parmi les lecteurs du Sunday Pictorial vient précisément de désigner ce Gaillois combattif de 51 ans comme leur choix au poste de premier ministre, en cas de victoire travailliste répétée à une nouvelle élection générale. Cet hebdomadaire d'un tirage de 4,000,000 de copies, avait demandé à ses lecteurs de choisir parmi les personnages celui qu'ils préférent voir à la tête du gouvernement.

Seulement 9,000 lecteurs environ ont répondu à cette invitation. M. Bevan a remporté lui seul plus de la moitié des votes déposés, soit 5,400. Le second choix s'est porté sur le premier ministre Clement Attlee avec 1,800 voix et le troisième sur le chancelier de l'Echiquier Sir Stafford Cripps avec 1,200. Il n'y a eu que 500 votes pour le Secrétaire du Home Office, M. Herbert Morrison, qui est, en même temps que premier ministre adjoint, l'organisateur principal du parti travailliste ministériel.

Par ailleurs, le roi George VI vient de rentrer à Londres d'un congé de deux mois en Ecosse. Son retour a fortifié les rumeurs de plus en plus fréquentes d'une prompt élection générale. Le souverain doit en effet se trouver dans la capitale pour contresigner la proclamation royale nécessaire lorsque le premier ministre décidera de dissoudre le parlement et de tenir de nouvelles élections.

Dans son discours de Byker, M. Bevan (qu'il ne faut pas confondre avec le Secrétaire du Foreign Office, Ernest Bevin), a demandé à ses auditeurs de voter pour les principes, non pour les hommes.

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

L'ACTE DE 1867 EST-IL UN CHIFFON DE PAPIER?

par André LAURENDEAU



## Le festival du commerce du plateau Mont-Royal a connu un grand succès

Programme varié de la soirée de clôture donnée  
samedi dernier au Cercle universitaire — Plus de  
250.000 à la parade illuminée — Distribution de  
nombreux prix et tirage prochain du Gros lot

Le Festival du Commerce du Plateau Mont-Royal a connu cette année un succès plus grand que celui même que l'on avait prévu, notait samedi soir dernier M. Vianney Pineault, lors d'une brillante soirée donnée au Cercle universitaire par les organisateurs du festival. La foule nombreuse qui s'est rendue sur le Plateau Mont-Royal au cours de nos trois jours de manifestations constitue la marque la plus évidente de l'intérêt que porte le public au progrès constant qui est enregistré dans ce district de la Métropole, a souligné M. Pineault, président de l'Association des hommes d'affaires du Plateau-Mont-Royal.

Après les jours de travail intense, nécessité pour assurer le succès d'une telle démonstration de force, il était juste de célébrer par une grande fête de réjouissances les succès obtenus. C'est ainsi que samedi dernier tous les participants au festival ainsi qu'un groupe nombreux d'invités d'honneur comprenant entre autres le maire Camille Houde s'étaient rendus au Cercle Universitaire pour assister à un buffet dansant donné par les organisateurs du festival. La soirée a débuté par de très courtes allocutions prononcées par son honneur le maire, par M. Vianney Pineault, président de l'Association des hommes d'affaires du Plateau Mont-Royal, par M. Lionel Neveu, directeur de la publicité du Festival et par M. André Michon, président du festival et directeur de la publicité chez L.N. Messier, Ltée.

### Artiste invité

Outre la danse et les hors-d'œuvre traditionnels, le programme de la soirée comprenait un numéro qui a été fort goûté du public. Mlle Lucile Dumont, chanteuse bien connue de la radio, nous a fait connaître la richesse et la variété de son répertoire, chansons tristes, chansons tendres. Elle nous a même fait croire un moment que le Plateau-Mont-Royal et Place Pigalle étaient deux milieux identiques, avec cette différence que le Plateau-Mont-Royal n'était pas l'orgueil de Paris, mais bien celui de Montréal.

### Tirage de nombreux prix

Il est également de tradition de faire le tirage de nombreux prix à une occasion semblable. C'est ainsi que l'on remercie le public de la bonne réception qu'il a voulu manifester. Tous n'ont pas gagné samedi soir dernier, mais presque car les prix donnés ont été nombreux. Cette distribution de prix se poursuivra pour ainsi dire quelque temps encore, car les marchands du Plateau Mont-

Royal continueront d'accorder des escomptes substantiels à ceux qui au cours des prochaines semaines effectueront leurs achats sur le plateau Mont-Royal. De plus, l'organisation du Festival fera connaître sous peu le gagnant du gros lot, soit un prix de \$2,000 en marchandises diverses.

Comme le rappelle samedi soir dernier, M. Vianney Pineault, le fait dominant du Festival semble bien être la parade illuminée tenue lors de l'ouverture du Festival. On croit que plus de 250.000 personnes ont vu pour la première fois un spectacle de ce genre.

## Le mercure monte jusqu'à 75.5 degrés

La fin de semaine de la fête de l'Action de grâce a été vraiment exceptionnelle avec une température idéale. En fait, on ne pouvait rien exiger de mieux. Le mercure est monté jusqu'à 75.5 degrés, maximum jamais atteint à cette époque-ci de l'année, depuis 1879.

En 1919, la température avait été de 72.2 degrés, ce que l'on avait considéré comme un record à ce temps-là. Par contre, en 1936, le mercure était descendu à son minimum, soit 56.5.

La brume très dense qui s'est abattue sur Montréal tôt samedi matin et hier matin a empêché les avions de décoller à l'aéroport de Dorval. Mais tout rentrera dans l'ordre plus tard dans la matinée. Un avion de la British Overseas Airways Constellation, venant de l'Angleterre et devant atterrir à l'aéroport de Dorval, hier matin, a survolé la piste d'atterrissage pendant deux heures à 20,000 pieds dans les airs à cause de la brume. Finalement, il se dirigea vers Toronto où il atterrit à l'aéroport de Malton. Il y avait 41 passagers à bord. Après un bref arrêt, l'avion revint à Montréal et arriva à 1 h. p.m. heure normale de l'est. Selon les autorités de Dorval, ces brouillards très denses ne sont pas "normaux" pour cette époque de l'année. Samedi et dimanche, la brume ne s'est dissipée qu'après que le soleil fut monté à l'horizon depuis une couple d'heures.

## PIERRE TRAVERSE LA MANCHE DANS UN TEMPS RECORD

Douvres, Angleterre, 10. (A.P.) — Pierre a traversé la Manche dans un temps record de cinq heures et quatre minutes, hier.

Le nageur, qui habite la Californie, a plongé allègrement dans les eaux glacées du Cap Gris-Nez, à 9 h. 36 a.m., et a atteint le rivage de St. Margaret's Bay, à 2 h. 40 p.m.

Pierre est âgé de 18 mois seulement et c'est le nageur le plus jeune et le plus rapide à accomplir cette traversée de la Manche.

Avant d'entreprendre sa course, Pierre avait mangé un bon déjeuner de harengs. Son entraîneur est M. Ross McBride. Le nageur a accompli cette traversée comme s'il s'agissait d'une partie de plaisir. Ce que la jeunesse peut-être audacieuse! Pierre ne paraissait nullement fatigué à son arrivée à St. Margaret et même, il aurait voulu retourner en France par voie des eaux.

Il ne reste plus qu'un tout petit détail, oh! tout petit, à souligner à votre attention, lecteur, Pierre, eh! bien, Pierre... est une otarie ou lion de mer de la Californie. Rien de plus, rien de moins.

## L'inscription à la Journée des jeunes libéraux commence ce soir

Cette journée provinciale sera suivie du congrès national

C'est ce soir, au club de Réforme de Montréal, que commence l'inscription pour la journée provinciale de la Fédération des jeunes libéraux du Québec, qui se tiendra demain.

On sait que cette journée provinciale a pour but de constituer définitivement la Fédération des jeunes libéraux du Québec, dont on a jeté les bases l'année dernière, et d'en nommer les dignitaires.

Deux conférenciers importants sont à l'ordre du jour: M. Hugues Lapointe, solliciteur général du Canada, qui parlera à l'issue du lunch, et M. Edouard Rinfret, ministre des postes, qui parlera au dîner. Il y aura réception au club de Réforme, après les élections, dans la soirée.

Cette journée provinciale sera immédiatement suivie du congrès national, qui se tient les 12, 13 et 14 octobre à l'hôtel Windsor. La délégation terre-neuvienne au congrès, présidée par M. Philip Forsyth, ministre de l'intérieur, est arrivée hier soir à l'aéroport de Dorval.

## Moscou garde l'Albanie en réserve pour agir contre le maréchal Tito

La Yougoslavie elle-même fait remarquer que les  
Albanais sont les seuls à n'avoir pas encore  
dénoncé leur traité d'amitié avec elle

Belgrade, 10. (A.P.) — L'organe officiel du gouvernement yougoslave lance aujourd'hui l'allusion que sa minuscule voisine prosoviétique du sud, l'Albanie, pourrait bien jouer sous peu le rôle de tonneau de poudre avec lequel Moscou espère faire sauter le régime Tito. Un article de rédaction de Borba fait remarquer que l'Albanie est en effet le seul Etat communiste d'Europe qui n'ait pas encore dénoncé son traité d'amitié et d'entraide avec la Yougoslavie. "Pourquoi cela, se demande le rédacteur du quotidien de Belgrade, quand ce sont précisément les Albanais qui ont pris l'initiative il y a quelques mois de la présente campagne de propagande et d'hostilité des Etats du Cominform contre nous, en brisant leur pacte commercial avec Belgrade?" Et Borba conclut que le Kremlin a peut-être obligé lui-même le gouvernement de Tirana à maintenir

des relations diplomatiques formelles avec Tito afin de se ménager une possibilité supplémentaire d'intervention contre ce dernier, selon les développements de la guerre civile de Grèce.

Si, en effet, l'Albanie fournissait une nouvelle aide aux guerilleros communistes grecs et si Athènes s'en vengait en ordonnant une contre-invasion du territoire albanais, Tirana aurait le droit de réclamer le secours de Belgrade; et, en refusant cette aide, Tito fournirait à Moscou une excuse pour le frapper.

## Un avion atterrit sur la route Québec-Chicoutimi

Québec, 10 (C.P.) — Un petit avion appartenant au Montreal Flying Club a effectué hier un atterrissage d'urgence au beau milieu de l'autoroute à trois voies qui relie les villes de Québec et de Chicoutimi.

La circulation des automobiles a été interrompue dans les deux sens. Un peu plus tard, le pilote a décidé de continuer sur les routes de son appareil un voyage de 35 milles que l'on effectuait à travers le parc national des Laurentides... et les automobilistes ont rangé leurs voitures avec courtoisie au passage de cet oiseau qui empruntait le plancher des vaches.

Ceci ne fut, d'ailleurs, que temporaire. A l'entrée du parc, les policiers ont tenu libre une longueur suffisamment grande de la route pour permettre à l'avion de reprendre son vol. Il atterrirait à l'Ancienne-Lorette peu de temps après.

L'explication de cette aventure est assez simple. Le pilote de l'appareil, M. A. Caban, et son passager, M. G. Defoy, tous deux de Montréal, avaient quitté Bagotville peu de temps auparavant, sur la foi de rapports météorologiques favorables.

Toutefois, arrivés dans la région montagneuse du parc des Laurentides, ils ont été pris dans un brouillard épais. Craignant de s'écraser contre un pic quelconque, nos voyageurs ont alors décidé l'atterrissage que l'on sait.

Ajoutons que ces Montréalais comptent retourner à Montréal aujourd'hui, si la température le permet.



Le premier ministre de l'Inde, le pandit Jawaharlal Nehru, rendra visite au Canada au cours d'octobre. Le distingué homme d'Etat prendra la parole à une session conjointe de la Chambre des communes et du Sénat. (Photo C.P.)

## Un consulat autrichien à Montréal ou à Ottawa

On annonce que l'Autriche renouvellera prochainement ses relations diplomatiques avec le Canada. Le Dr F. O. Reidel, membre du ministère des Affaires Etrangères autrichien, est en effet arrivé à Montréal samedi dernier à bord du navire Ascania. Il n'a pas précisé si le consulat serait situé à Ottawa ou à Montréal.

"Je ne crois pas, a déclaré M. Reidel, que les devoirs diplomatiques entre ma petite nation et votre grand pays seront bien lourds. Ma tâche sera plutôt de rétablir les relations commerciales entre l'Autriche et le Canada ainsi que de venir en aide aux 30,000 Canadiens de descendance autrichienne. Avant la guerre, nous vendions des textiles au Canada et, en contre-partie, nous achetions de l'amiante. En fait nous avons grand besoin d'amiante".

Le Dr Reidel ajoute que son pays se trouve encore dans une situation difficile par suite de l'occupation alliée. En effet, sur les quatre puissances occupantes (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et Russie) seuls les Etats-Unis ne prélèvent aucun impôt pour les troupes d'occupation.

Précisons que M. Reidel est entré dans le corps diplomatique autrichien depuis 1934 et qu'au cours des deux dernières années, il était consul dans la zone américaine de l'Allemagne.

## Les instituteurs relèvent les propos de M. Duplessis

### "Le salaire de l'instituteur n'est pas une récompense pour soumission à un gouvernement... c'est un dû" (Guindon)

### La loterie provinciale et l'éducation — Le sort pénible des institutrices rurales — Congédiements à la suite d'activités syndicales — L'arbitrage pour les ruraux

Québec, 10. (De notre envoyé spécial Jean-Pierre Houle) — Une centaine de dirigeants des trois fédérations qui forment la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec, se sont réunis en fin de semaine dans la vieille capitale pour étudier certains problèmes d'ordre professionnel.

Ils se sont élevés contre une récente déclaration faite par le premier ministre, M. Duplessis, à l'occasion d'une visite que lui rendaient les instituteurs de Québec. M. Duplessis avait alors dit que la bonne conduite était toujours récompensée et il justifiait par là l'augmentation de salaires obtenue par les instituteurs de Québec.

La Corporation, elle, est d'avis que le salaire est un dû et non pas la récompense d'une docilité servile.

"Le salaire de l'instituteur n'est pas une récompense pour soumission à un gouvernement, à un homme, à un parti politique ou même à une loi. C'est un dû pour services rendus, c'est une reconnaissance de la valeur professionnelle". Ces paroles de M. Léo Guindon, président de la Corporation et de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, ont été vivement applaudies par les délégués.

"La déclaration du premier ministre, continue M. Guindon, nous laisse sous l'impression que seuls ceux qui font preuve de servilité ou de soumission aveugle, ont droit à un juste salaire. Nous estimons que ce raisonnement conduit à une drôle de conception de la justice et qu'il est étonnant que cela vienne de l'autorité suprême en cette province".

Parlant de la situation toujours précaire des institutrices rurales, M. Guindon a dit que 72 pour cent d'entre elles ne reçoivent encore que \$900 ou moins par année. "Qu'attend-on en haut lieu pour fournir aux commissions scolaires rurales les moyens de rendre justice à leur personnel enseignant qui se soumet, depuis 3 ans, même à la loi injuste qui refuse l'arbitrage aux instituteurs et institutrices des centres ruraux?"

Les augmentations de salaires obtenues par les instituteurs de différentes villes ne sont pas le résultat de la soumission mais de l'attitude énergique des professeurs de Montréal en janvier dernier, a expliqué M. Guindon ajoutant que loin de regretter le geste posé alors, c'est-à-dire la grève, il en était fier.

Mlle Laure Gaudreault, présidente des institutrices rurales et vice-présidente de la Corporation, a félicité M. Guindon pour avoir osé proposer d'organiser une délégation monstre des institutrices rurales à Québec. "Puisqu'il s'agit de récompense pour soumission, dit-elle, les rurales sont assurées d'obtenir du premier ministre ce qu'elles demandent en toute justice".

\*\*\*

### La loterie provinciale

On sait que récemment M. Duplessis a fait part de son intention d'instituer une loterie provinciale pour venir en aide à l'éducation, aux hôpitaux et autres institutions. Lors de la visite des instituteurs québécois au premier ministre, un commissaire de la ville a même invité les instituteurs à appuyer fortement le projet de M. Duplessis.

La Corporation ne se prononce pas sur le principe même d'une loterie, mais elle prie ses membres de ne pas appuyer un tel projet tant qu'elle n'aura pas étudié davantage la question et n'aura pas donné de directives précises en un sens ou dans un autre. Les délégués ont voté une résolution pour appuyer l'attitude de la Corporation.

M. Guindon a expliqué que la C.I.C. ne voulait pas contribuer à donner au public la fausse impression que le service de l'éducation surcharge le contribuable.

"L'éducation, dit-il, prime la voirie et les travaux publics. Pour qu'on ait la possibilité de payer les taxes ou des jeux de hasard sur l'instruction publique, quand les revenus affectés à ce poste, employés à bonne fin, pourraient suffire, il n'est pas juste de laisser croire à la population que l'éducation est tellement onéreuse quand on y consacre 21 millions alors que la voirie prend à elle seule 67 millions du budget provincial de 225 millions."

## Mort de Francis Freeman Payne

L'éditeur du "Daily News" de  
Nelson meurt à Halifax

Halifax, 10 (C.P.) — On annonce la mort, survenue hier soir à Halifax, de M. Francis Freeman Payne, éditeur du "Daily News", de Nelson, en Colombie. M. Freeman Payne assistait au congrès de l'Association des quotidiens canadiens qui se tenait hier à Halifax.

M. Freeman Payne était entré au "Daily News" en 1908, après avoir quitté l'année précédente, le magazine "John Bull" de Londres. Un an plus tard encore, il partait pour San Francisco et travaillait dans différents journaux. Enfin, en 1910, il retourna à Nelson et fut engagé pour la seconde fois par le "Daily News". Il fut nommé chef de l'information en 1913, puis rédacteur en chef après la guerre de 1914-18.

Le défunt avait toujours manifesté un grand intérêt dans les questions journalistiques et passait pour l'un des meilleurs journalistes du pays.

## Un avion s'écrase dans la cour de la famille des Maloney, à Cornwall

Cornwall, Ont., 10. — Une mère et son petit garçon de 3 ans ont vu la mort de près, hier, quand un avion léger piloté par un cadet de l'air a accroché le toit de leur maison et s'est écrasé dans une cour avoisinante.

Le pilote, M. Lionel Baker, 17 ans, de Cornwall, s'en est tiré sans blessure. L'avion est une perte complète, le moteur excepté.

Mme John Maloney était assise sur le balcon de sa demeure, rue Marlborough, avec son bambin, quand elle a vu un avion qui lui a semblé hors contrôle. Le pilote, dit-elle, essayait d'atterrir sur un terrain de manœuvres, dans un ancien centre d'entraînement, de l'autre côté de la rue.

M. Baker a essayé d'atterrir, puis l'avion s'est élevé de nouveau dans les airs, a arraché les fils téléphoniques sur son passage, a accroché le toit de la maison des Maloney et finalement s'est écrasé dans la cour de cette demeure, à environ 100 yards de l'endroit où Mme Maloney et son fils étaient installés.

Le jeune Baker est un cadet de l'air de l'escadre 325 du Cornwall Kiwanis et a passé son brevet élémentaire de pilote l'été dernier.

L'avion léger, un "Piper Cub", est évalué à \$3,000 et appartient à l'Ottawa Flying Club.

## 7 MORTS, 2 BLESSES, TEL EST LE BILAN D'UNE COLLISION

Woodland, Californie, 10. (A.P.) — Sept personnes ont été tuées hier soir et deux autres grièvement blessées, lors d'une collision spectaculaire entre un camion-citerne et un autobus.

Le camion transportait de l'essence et il semble que son chauffeur ait voulu dépasser l'autobus, dans lequel se trouvaient au moins six personnes. Quoi qu'il en soit, les deux véhicules ont roulé au bas d'une falaise de 12 pieds de hauteur et l'autobus a pris feu.

## Le nouveau séminaire d'Ottawa

Ottawa, 10. (C.P.) — Son Excellence l'archevêque d'Ottawa, Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, a présidé hier la pose de la pierre angulaire du nouveau séminaire diocésain, dont le coût est estimé à plus de \$3 millions.

Le premier ministre et Mme Louis Saint-Laurent étaient au nombre des notables qui ont assisté à la cérémonie.

## Les deux moitiés de l'Allemagne concluent un accord économique

En dépit de leur brouille officielle — Moscou a  
choisi Wilhelm Pieck comme président du  
nouvel Etat d'Allemagne orientale

Berlin, 10 (C.P.) — En dépit de la formation, vendredi, d'une nouvelle république d'Allemagne orientale, aux ordres de Moscou, un accord économique vient d'être conclu, en fin de semaine, entre les administrateurs indigènes de la zone russe d'occupation qui forme l'Etat nouveau et ceux de la Trizone anglo-franco-américaine devenue depuis un mois la république d'Allemagne occidentale. Cet accord s'applique à des échanges de marchandises, d'une valeur totale de 600,000,000 de marks (environ \$151,000,000), mais n'entraînera aucun virement bancaire. Il avait été préparé depuis de longs mois, sur les indications des Quatre Grands, après leur conférence de Paris, et avant l'établissement formel des deux nouveaux Etats.

C'est ce qui explique pourquoi il a été négocié entre le régime communiste de l'Allemagne-Est et celui anticommuniste de l'Allemagne-Ouest.

Entre temps, l'organe officiel de l'Allemagne allemande des occupants russes, Tagliche Rundschau, annonce aujourd'hui que Moscou reconnaît formellement demain le nouvel Etat d'Allemagne orientale et lui fera aussitôt une place parmi ses satellites du Cominform.

Ce même jour, le nouveau régime devra se choisir un président, dans la personne de Wilhelm Pieck, 73 ans, qui était chef du parti communiste allemand avant le régime hitlérien, et qui est depuis le chef nominal du même parti dans la zone russe d'occupation.

L'article rédactionnel du Tagliche Rundschau lui trace d'avance son programme. Entrée dans le Cominform et lutte contre l'impérialisme militariste américain; négociations d'accords économiques et diplomatiques avec la Russie, ses satellites et le nouveau régime communiste de Chine, lui aussi destiné à entrer bientôt dans le Cominform.

On assure que le nouveau président refusera toute offre de prêt des "monopoles capitalistes étrangers". L'article ne fait aucune mention, à cet égard, du pacte commercial qui vient d'être conclu entre les deux fractions de l'Allemagne occupée.

Il est aussi question de la prompt disparition du gouvernement militaire russe; mais pas un mot n'est dit des troupes d'occupation.

## La journée d'action de grâces

Services religieux, joutes sportives,  
voyages et repas à la diable

(De la Canadian Press) Des services religieux chez les protestants, des joutes sportives, des randonnées de fin de semaine, et des repas à la diable traditionnelle ont marqué aujourd'hui la célébration de la journée dite d'action de grâces, à travers le Canada.

Les chemins de fer et les routes ont particulièrement recruté une nombreuse clientèle de voyageurs. Un temps chaud et ensoleillé favorisait ces déplacements. A Québec, la population de langue française a observé la fête chômeuse, mais qui n'a donné lieu, chez elle, à aucune célébration spéciale, tandis que les Québécois de langue anglaise ont assisté à des cérémonies religieuses.

### Autres résolutions

Les délégués ont voté une résolution aux fins de faire amender ou supprimer les articles des règlements du comité catholique de l'instruction publique qui autorisent en certains cas l'engagement de titulaires non diplômés. Disant p.c. du personnel enseignant ne possédant pas les qualifications requises et par ailleurs il y a deux cents diplômés en disponibilité. La résolution demande aussi que tous les engagements soient faits avant le 1er août de chaque année, car le retard apporté en certaines circonstances causent un préjudice aux instituteurs.

Voici le texte d'une importante résolution sur l'arbitrage: "Considérant que, sur un total de 1,289 commissions scolaires, 223 seulement acceptent de traiter avec les syndicats d'instituteurs et d'institutrices à leur emploi; "Considérant que 173 commissions scolaires sont reconnues hostiles aux syndicats d'instituteurs et d'institutrices;

"Considérant que le nombre des conventions collectives signées, de 592 est passé à 34 cette année; "Considérant que 421 commissions scolaires seulement ont accordé des augmentations de traitements pendant que 17 ont diminué les traitements;

"Considérant que 392 commissions scolaires sur 1,289 reconnaissent une échelle de traitement;

"Attendu que la Législature actuelle prive les institutrices rurales et les instituteurs ruraux de leur droit de recourir à un tribunal d'arbitrage pour faire valoir leurs droits;

"Il est proposé et résolu: Que la C.I.C. demande à la législature provinciale de modifier la loi des services publics et leurs salaires, de rendre justice aux institutrices et instituteurs ruraux en leur redonnant le droit de recourir à un tribunal d'arbitrage pour faire valoir leurs droits."

Une résolution pour créer un fonds juridique "afin que les instituteurs puissent être défendus en justice des causes présentes et à venir qui sont d'intérêt général pour la profession." Cette résolution est commandée par le fait que 32 titulaires n'ont pas été réengagés à cause de leur activité syndicale. La Loi des relations ouvrières défend une telle pratique mais les instituteurs mis à pied ne peuvent par leurs propres moyens aller devant les tribunaux pour obtenir justice.

42 pour cent du personnel laïc enseignant de la province a été remercié en juin dernier; 2,501 titulaires des classes n'ont pas été réengagés sans connaître au préalable les raisons de leur non-réengagement; 146 titulaires ont été remplacés par des débutants sous le simple prétexte d'économie; le congédiement annuel des titulaires favorise l'engagement de non diplômés; pour toutes ces raisons, la C.I.C. demande que soit amendé l'art. 282 du Code scolaire, préjudiciable au corps enseignant.

## "Un antidote contre la propagande et un redressement de perspectives"

C'est ce que vient d'écrire le  
chanoine Lionel GROULX,

## POUR GAGNER LA PAIX

Un grand livre, fait en collaboration, à l'Action Nationale.  
\$1.00 l'ex., \$9.00 la douz.  
\$70.00 le cent

La librairie  
d'ACTION  
NATIONALE  
remplira vos commandes  
par téléphone ou par poste.  
422 EST, RUE NOTRE-DAME,  
MARquette 2837 Montréal

M. SAINT-LAURENT  
contre  
ERNEST LAPOINTE

Le 19 février 1925, Ernest Lapointe, alors ministre de la justice, a défini à la Chambre des Communes ses idées sur la Constitution canadienne.

Ces idées sont en opposition radicale avec celles de M. Louis Saint-Laurent, grand adversaire de la Confédération-pacte.

M. Lapointe affirme au contraire, nous l'avons vu samedi, que la confédération est bel et bien issue d'un pacte. Voici la dernière partie de son exposé.

Puisque la Confédération est un pacte, serions nous rivaux au passé?

... Pour ma part, je ne suis pas rivaux au passé et je ne suis pas prêt à enchaîner les générations futures. Cependant, les modifications qui s'imposent à la lumière de l'expérience acquise au cours des soixante dernières années, ne sauraient être effectuées que par la méthode légale et constitutionnelle. ON NE PEUT PROCÉDER D'UNE MANIÈRE ARBITRAIRE; ces changements ne peuvent être faits uniquement par la volonté et à la demande du parlement fédéral. Les parties qui sont tout aussi intéressées que le parlement fédéral à cette question, doivent avoir aussi leur mot à dire; il est nécessaire de les consulter et d'obtenir leur assentiment.

Ainsi Ernest Lapointe a-t-il par avance protesté vivement et fortement contre le processus utilisé aujourd'hui par M. Saint-Laurent. Pour lui, un pareil processus, c'est une victoire de la force sur le droit.

## CHIFFON DE PAPIER?

J'entendais, l'autre jour, au sujet de la journée de huit heures et de la difficulté de départager la juridiction fédérale et la juridiction provinciale, j'entendais, dis-je, un collègue (M. Woodsworth) faire cette réflexion: "Qui veut peut." J'ai été surpris de cette parole. Elle s'inspirait du même esprit auquel nous avons dû l'invasion de la Belgique en 1914 qui plongea le monde dans des flots de sang. Certes, il ne faudrait pas faire de la constitution de 1867 ce qu'on fit du traité de neutralité: un pur chiffon de papier.

Mais alors, comment procéder, si l'on veut toutefois modifier la constitution?

Il y a un moyen, mais c'est le moyen légal et constitutionnel, un moyen amical. Ce moyen, c'est d'appeler en consultation toutes les parties au contrat et de s'entendre ensemble sur les modifications à faire en vue d'obtenir l'adhésion de chacun des contractants.

Je le répète, je ne crois pas qu'il y ait une autre manière de procéder: toute mesure arbitraire dépasserait le but visé et porterait un rude coup à la base même de notre unité nationale. J'interprète l'histoire d'une façon exacte à mon sens, lorsque j'affirme que les champions des droits provinciaux ont toujours fini par triompher chaque fois qu'il y a eu conflit.

Je suis convaincu qu'il est inutile de tenter de modifier la charte commune que le Dominion et les provinces ont mutuellement acceptée par un acte arbitraire du Parlement. C'est impossible à mon sens.

## L'ENFANT DES PROVINCES

A un député qui l'interrompt pour lui demander s'il n'existe pas telle chose que le Dominion du Canada, Lapointe réplique:

Le pouvoir fédéral est l'enfant des provinces; il n'en est pas le père.

Et le ministre de la justice termine en demandant au proposant de l'adresse de retirer sa motion.

Plus tard, le député de Winnipeg-Centre, James S. Woodsworth, propose un amendement qui ajouterait à la motion les mots: "Du consentement préalable de toutes les provinces."

Est-ce que le gouvernement l'acceptera? Non, répond Lapointe. Et il explique pourquoi:

## CONSENTEMENT PREALABLE

Ainsi modifiée, la résolution serait bien meilleure que celle offerte par l'honorable député de York-Sud (M. Maclean). Il me semble qu'on pourrait obtenir l'assentiment des provinces à un tel changement dans la loi de l'Amérique britannique du Nord, grâce à l'amendement proposé par mon honorable ami; c'est-à-dire que le Parlement ait le droit de modifier la constitution après avoir obtenu le consentement de toutes les provinces.

Mais je prétends que pour déposer même cet amendement devant le parlement impérial, nous devons avoir le consentement de toutes les provinces.

Les provinces ont le droit d'être consultées avant que cette demande soit faite au parlement britannique et je prétends que, même avec cet amendement, le parlement canadien ne possède pas le droit constitutionnel d'envoyer une requête au parlement impérial pour modifier la Confédération sans avoir au préalable soumis la proposition aux provinces.

## M. KING

On dirait, à voir ce luxe de précautions, que Lapointe voulait absolument montrer à l'avance que la procédure aujourd'hui suivie par M. Saint-Laurent est arbitraire et de nature à ruiner l'unité du pays.

M. L. M. King a d'ailleurs abondé dans le même sens, dans son discours du lendemain:

Je ne pense pas non plus que la motion de l'honorable député doive être adoptée par la Chambre, même dans sa forme modifiée, c'est-à-dire en subordonnant tout amendement au consentement des provinces, sans permettre d'abord à celles-ci de s'aboucher avec le Dominion au sujet de l'adresse qui devrait être présentée à Sa Majesté.

Tout cela est aux antipodes de la thèse qui l'emporte aujourd'hui à Ottawa.

C'est un nouveau point sur lequel le credo libéral est renié.

jamais demandé la pasteurisation obligatoire du lait. Ce fut toujours la Ligue canadienne de santé. C'est la propagande qui a toujours fait entendre à nos médecins qu'il était impossible dans les grandes villes de se procurer du bon lait naturel, en ayant toujours bien soin de ne pas leur faire connaître les rapports bactériologiques sur le lait naturel et le lait pasteurisé. Ce procédé de chauffage à 145 degrés F. est considéré comme antihygénique.

Un éminent médecin de l'Institut Pasteur, le Dr Macheboeuf, croit également que la pasteurisation nous fait grand tort. Elle tue le lait certifié, d'après lui, est bien meilleur que le lait pasteurisé, car ce sont les "bons" microbes et les vitamines qui ont été exterminés. Les Etats-Unis et le Canada pourraient se permettre d'utiliser le lait certifié au lieu du lait pasteurisé, parce que les fermiers, avec l'aide d'organismes gouvernementaux, n'élèvent maintenant que des animaux en parfaite santé.

## BLOCS-NOTES

## Oswald Garrison Villard

Oswald Garrison Villard, qui vient de mourir, à l'âge de 79 ans, a tenu dans la presse américaine, un rôle considérable.

Ses débuts avaient été modestes; puis, la fortune lui ayant souri — il avait hérité de son père, d'une aisance considérable —, il avait été fortement intéressé dans un quotidien, le *New York Evening Post*, et dans un hebdomadaire, la *Nation*. Même après avoir cédé ses intérêts dans ces deux publications, il avait continué à faire du journalisme, en amateur. Il paraît avoir été le type du non-conformiste, il a successivement combattu des chefs politiques de tous les partis, et parmi les plus éminents.

Nous serions fort en peine de juger l'ensemble de sa carrière professionnelle, plus encore d'en apprécier le détail, mais nous lui devons un témoignage de gratitude.

Au temps de la première conscription, les Canadiens français ne jouissaient pas, si l'on peut dire, de la cote d'amour dans la presse américaine.

Grâce à Oswald Garrison Villard, nos amis purent faire publier dans le *New York Evening Post* le

témoignage d'un certain nombre de Canadiens français en vue, anti-conscriptionnistes, naturellement. Grâce à lui, un public à la fois vaste et sérieux, et dont la voix comptait, put prendre connaissance de leurs opinions. Les témoins avaient été choisis de façon à démontrer qu'ils représentaient des sections considérables du public canadien-français. Ces témoignages, traduits en français par la suite, puis réunis en brochure, furent plus tard largement répandus au Canada.

En ouvrant à nos amis cette tribune, Villard obéissait à son goût de la liberté, à son désir de donner à tous l'occasion d'exprimer leur pensée. Il n'était pas pour rien le petit-fils du grand agitateur abolitionniste William Lloyd Garrison.

C'est par M. Bourassa et ses amis qu'était venue aux anticonscriptionnistes cette bonne aubaine. Rétablissons la filière. L'un des amis personnels de M. Bourassa était J.-C. Walsh, l'ancien rédacteur en chef du *Herald*, l'auteur des *Moccasin Papers*, brochures nationalistes que l'on doit placer à côté des *Kingdom Papers* et des *Independence Papers* de James S. Ewart, le journaliste qui fut probablement le premier à lancer l'idée d'une fête en l'honneur de

Dollard. Walsh avait, de son côté, pour ami un Irlandais du nom de Moloney, qui était, croyons-nous, parent, ou en tout cas, ami de Villard. C'est lui qui servit d'intermédiaire entre les Canadiens et le journaliste américain.

Ajoutons que Moloney, qui avait servi dans l'armée anglaise, était particulièrement irrité de l'attitude britannique envers l'Irlande et, partant, fort disposé à favoriser toutes les formes de résistance à l'impérialisme.

## Sainte-Justine

On a vu que les directeurs de la campagne en faveur de Sainte-Justine se déclarent fort contents des résultats obtenus.

Ils ne dépassent sûrement point les mérites, ni non plus, hélas! les besoins de l'oeuvre.

On recevra d'ici quelque temps encore, et tout probablement tant qu'elles se présenteront, les souscriptions. Nous osons conseiller une fois de plus qu'on relise avec soin le rapport de l'oeuvre.

Il serait étonnant que cette lecture n'inspire point à plusieurs le désir d'augmenter leur offrande.

Qu'ils se rappellent le vieux axiome: Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

O. H.

La progression chrétienne de l'Inde est cent fois  
moindre que sa progression démographique

J'en demande pardon aux ennemis du paradoxe, ce titre qu'ils abominent, comme un affreux gâchis de mots, se vérifie de deux façons: la première est plaisante, la seconde moins.

Pour des raisons tout à fait identiques à celles qui excusent les parents, on sait toujours mais on oublie souvent que l'oeuvre missionnaire consiste à débayer le terrain et à préparer les structures d'une chrétienté solide. Quand celle-ci se trouve dotée de ses organismes principaux, elle acquiert sa majorité et son autonomie religieuse, il y a plus de recul et d'impensé.

C'est pourquoi l'oeuvre missionnaire, nécessairement transitoire, ne peut accroître ses effectifs au-delà de certaines limites: plus sa progression est forte et plus elle est proche de sa disparition. Bref, son idéal est de se saborder en avançant et, en ce sens, elle marque une brillante défaite statistique: sa courbe ne s'élève verticalement que pour mieux s'écrouler. Et de cela nous n'avons qu'à nous féliciter.

## Innocent mais néfaste tricherie

Mais il est un autre aspect de la question, beaucoup moins réjouissant. Une tradition de succès et d'optimisme, tactique intéressante d'enregistrer des reculs et d'imposer une innocente mais néfaste tricherie. Il est toujours possible d'aligner des chiffres croissants si l'on refuse les points de repère pour les juger. On brandit des bulletins de victoire, alors qu'il faudrait pleurer des désastres.

Le Japon, par exemple, est à l'ordre du jour. Sa chrétienté, si longtemps stagnante, se développe rapidement. En 1946, elle comptait 109.000 catholiques; en 1948, elle dépassait 120.000. Mais, dans le même espace de temps, l'accroissement de la population se faisait au rythme de plus d'un million par an. On voit donc, par cette simple comparaison, que la progression chrétienne au Japon est infinitésimale.

La même réflexion découlerait de comparaisons faites dans divers pays d'Extrême-Orient et, généralement,

lement parlant, dans toute l'Asie. L'Inde, par exemple, a vu monter le nombre des catholiques de trois millions en 1923 à quatre millions cinq cent mille en 1948, mais sa population globale est passée de trois cent vingt-quatre millions en 1923 à quatre cent trente-deux millions en 1947. C'est-à-dire que l'ascension de l'Inde par rapport au catholicisme est de cent pour un. Toutefois, pour ce dernier pays la progression catholique est proportionnellement supérieure à celle de la population totale, mais, dans la terriblement marquée du peuple indien, elle n'autorise l'espérance que pour un avenir lointain.

## Situation générale

Nous venons d'ouvrir, au sujet de l'Inde, une courte parenthèse consolante qu'il nous faut refermer bien vite. L'ensemble du monde missionnaire marque le pas. Je n'aimerais pas m'étendre sur la question suivante: comment se fait-il qu'un siècle d'héroïsme inlassable, de milliers de pionniers, par dizaines de milliers, donneront leur vie et leur sang, ait abouti à des résultats décevants? Je dirais, d'abord, que ce n'est pas la proportionnellement parlant. Je dirais, ensuite, que les causes en sont trop diverses pour être dénombrées à l'heure actuelle. Mais je crois qu'à part tout ce que j'en prendrais à Dieu lui-même, En tant que Créateur il a, ces dernières années, donné les peuples d'Orient d'une prodigieuse natalité. Cette surabondance de bébés a préparé le plus sérieux handicap aux pionniers de l'évangélisation, qu'il, en tant que Rédempteur, commençait à envoyer durant la même période. Supposez un petit garçon qui vient remplir un seau d'enfant au moment où l'on verse un tonneau de sable. Il sera tout simplement submergé. Ou s'il s'en tire, avec sa minuscule cargaison, on lui sourira gentiment.

Il est difficile, à cause de la guerre civile, qui a succédé à la guerre mondiale, d'effectuer une addition générale, suffisamment précise pour l'ensemble du monde missionnaire. Malgré cela, rares seront les spécialistes qui oseront

énoncer un progrès perceptible. Pour ma part, j'ai plus juste de parler de soustraction, sauf en ce qui concerne l'Afrique. Certaines statistiques accusent déjà un recul. Le Viet-Nam n'a certainement pas avancé. Les missions de Chine ont perdu, non seulement des chrétiens, mais, fait plus grave, voient diminuer les vocations au sacerdoce.

Je viens d'exclure l'Afrique de la zone malféique. J'ai eu tort. La situation en Afrique est si totalement différente qu'elle aboutit, finalement, au même résultat. Je n'enonce pas un paradoxe. Jugez. L'Afrique chrétienne présente un palmarès triomphal. Ainsi, au Congo belge, il y a cinquante ans, on ne comptait pas un seul chrétien. A l'heure qu'il est, les missionnaires sont arrivés à grouper une chrétienté d'environ trois millions trois cent mille, c'est-à-dire autant que dans la Chine entière. L'Afrique des grands lacs et du Congo belge s'épanouit au soleil de la grâce, comme l'une des plus radieuses conquêtes de l'Evangile. Mais, hélas! tout n'est pas dit. Si, contrairement à l'Asie, les masses africaines s'acheminent vers la foi, l'Afrique subit un implacable fléau que l'Asie ne connaît pas. La dénatalité sévit et met en question l'existence même du peuple congolais. Tout se passe comme si la diffusion de l'Evangile ne parvenait pas à enrayer un fléau d'ordre biologique. Ce fléau s'étend à l'ensemble du continent africain. Toutes nos statistiques sont battues en brèche.

Que nous voilà bien loin de l'image familière: une moisson blanchissante, engrangeant à pleines gerbes! Si l'on cherche des terres où elle se vérifie, où le chrétien progresse à coup sûr, où le terrain gagné d'un coup n'est pas perdu d'un autre, il faut alors émigrer en Amérique et visiter le Canada et les Etats-Unis. Ces nations enregistrent de constantes victoires et leurs brillantes statistiques chrétiennes ne camouflent pas d'éventuels désastres.

G. NAIDENOFF  
(Témoignage Chrétien, 1/7/8)

## L'ACTUALITE

## Tribulations d'un écolier de neuvième

Le matin du 19 septembre 1949, les élèves de neuvième année arrivent à l'école paroissiale avec leur gaieté insouciance de quatorze ans; mais avec une certaine nonchalance aussi, car c'est une drôle d'année, puisqu'on est rendu au 19 septembre et que la classe n'est pratiquement pas commencée. En effet les livres ne sont pas arrivés à l'école; on n'a que des cahiers; il paraît que le retard est dû à la désinfection, et les parents qui ont entendu cette excuse se demandent pourquoi la désinfection des livres ne se fait pas pendant les vacances?

Un autre facteur est intervenu qui a contribué à distraire ces garçons de leurs études. Pendant les semaines précédentes, des classes de huitième et de neuvième ont été fermées dans d'autres écoles de la région, et ils se sont demandés si la même chose ne leur arriverait pas. Maintenant que deux semaines ont passé ils sont plus rassurés, ils n'auront pas à déménager; ils aiment leur professeur et tout ira bien si les livres peuvent enfin arriver.

Vers dix heures, visite du principal. Il annonce aux élèves que leur classe est supprimée. Dès l'après-midi, la salle où ils se trouvent sera occupée par une classe de fillettes, et eux devront aller ailleurs; la plupart à l'école de la paroisse voisine, quelques-uns plus loin. Les élèves sont sidérés; l'année si mal engagée apparaît encore plus sombre et difficile; la plupart d'entre eux n'ont jamais vu leur future école et ne savent même pas où elle se trouve; et c'est tout de suite. Dès après dîner, qu'ils seront là. Ils demandent si

leur professeur les y suivra? Non, il s'en va ailleurs.

Le principal quitte la classe après avoir souhaité bonne chance; les enfants ramassent leurs cahiers silencieusement, ils vont prendre congé du professeur qui s'efforce de les reconforter, et sortent. Une fois dans la rue, le mécontentement éclate et s'exprime de façon assez vive. Puis l'on décide de prendre congé pour le reste de la journée; rendez-vous à la nouvelle école pour le lendemain matin seulement. Ces garçons éprouvent le vague sentiment que puisqu'on leur a fait perdre deux semaines, ce n'est pas un après-midi de plus ou de moins qui importe; et cela va leur aider à se remettre du choc qu'ils viennent de recevoir.

Les parents apprennent la nouvelle avec un égal mécontentement; eux non plus n'ont été ni consultés ni prévenus. Mais est-ce que les parents comptent pour quelque chose dans l'enseignement primaire à Montréal? Tout en désapprouvant cette décision anti-paroissiale, les parents s'efforcent quand même de rassurer leurs fils qui commencent bien jeunes à subir le fléau de la bureaucratie. Et les parents auront à payer d'additionnels billets de tramway.

Lendemain matin, les garçons arrivent à leur nouvelle école; ils apprennent que sept neuvièmes ont été fermées la veille dans la région, et que ces élèves seront répartis dans cinq nouvelles classes. Le partage s'effectue, c'est à ce moment que les parents apprennent que leur classe n'est pas la même, mais qu'ils ont passé quinze jours sans livres, ne feront pas de retraite. Leur neuvième s'annonce bien.

Ce chambardement, qui s'est étendu à toute la ville, et qui s'apaise l'esprit paroissial chez un grand nombre d'adolescents de 13 et 14 ans, n'aurait-il pas, au moins, été préparé à temps, au lieu d'être improvisé dans un tel désordre?

UN PAPA

L'Acte de 1867 est-il un  
chiffon de papier?

Il y aura bientôt un quart de siècle, avait lieu à la Chambre des Communes un grand débat sur les amendements à la constitution canadienne.

L'occasion: un projet d'adresse présenté par le député conservateur de York-Sud, M. M. F. MacLean. Il offrait des analogies avec celui que vient de déposer M. Louis Saint-Laurent. En voici le paragraphe essentiel:

"2. Le Parlement du Dominion peut modifier ledit Acte de l'Amérique britannique du Nord, quand il le juge opportun, mais il ne peut adopter de modification qui porte atteinte aux droits garantis aux minorités par ledit Acte."

La discussion se développa deux jours: les 18 et 19 février 1925. Y prirent part: des députés de tous les partis, le premier ministre W. L. King, son ministre de la Justice Ernest Lapointe, le chef de l'opposition Arthur Meighen et le futur fondateur et chef de la C.C.F. James S. Woodsworth. L'ensemble du débat occupa dans le *Hansard* une cinquantaine de pages.

Nos lecteurs ont pu lire, samedi et aujourd'hui, l'essentiel de l'intervention décisive, celle de Lapointe.

Dans nos relations avec la Grande-Bretagne, depuis 1925, incontestablement nous avons progressé.

Cette année-là, assez rares sont les députés qui réclamaient sans équivoque pour le Canada le statut d'un pays majeur. Ceux qui le font courageusement — des Canadiens français, M. Woodsworth, M. Crerar et, avec une émouvante sincérité, le proposeur de l'adresse, M. F. MacLean — semblent parfois avoir peur d'être taxés de "déloyalisme". Et combien de députés viennent exalter nos chaînes impériales! Combien aussi n'utilisent l'argument de l'autonomie provinciale que dans l'évidente intention de retarder la progression de notre pays vers l'indépendance!

C'est déjà mieux qu'en 1907, où, sous Laurier, avait eu lieu un autre débat *full dress* sur le même sujet. Mais que de timidité encore, de prudence dans les mots. En passant, je note cette confession:

M. CRERAR: Qu'est-ce qui garde le Canada à la mère-patrie?  
M. MCMASTER: La jouissance de la liberté.  
M. HOCKEN: L'attachement au roi.  
M. CRERAR: L'attachement au roi, c'est parfait.

M. Crerar ajoutait qu'"il y a autre chose", mais l'aveu était lâché.

...Donc il est clair qu'après la Grande Guerre II et sous M. Saint-Laurent, la souveraineté canadienne est plus crânement affirmée et plus réellement servie.

Mais la souveraineté provinciale?

Ici, recul très évident. Durant ce long débat, aucun député n'a osé défendre la thèse que M. Saint-Laurent vient d'articuler avec tant de désinvolture contre la Confédération-contrat: "cette théorie est diamétralement opposée à notre propre opinion".

Bien au contraire, chacun s'empresse de dire:

M. MARTEL: [C'est] un contrat, passé entre les provinces et ratifié par le Parlement anglais... Un contrat effectué après de laborieuses négociations ne peut être modifié sans le consentement de toutes les parties...  
M. René MORIN (St-Hyacinthe): Notre constitution... est le résultat d'un pacte entre les di-

verses provinces du Canada, [au moins] les quatre provinces primitives... et il s'ensuit qu'aucun changement ou modification de quelque importance ne saurait s'accomplir sans le consentement et la coopération des parties à la convention.

M. James F. WOODSWORTH: [propose en amendement qu'on insère les termes suivants:] Du consentement préalable de toutes les provinces du Canada.

Je m'excuse de la monotonie de ces citations. En voici quelques autres, parmi cent:

M. Thomas VIEN (Lotbinière): Nous sommes une partie contractante et personne ne peut nous contraindre de modifier le contrat, sauf avec l'assentiment unanime des parties contractantes.

M. T. A. CRERAR: ...Le pacte de la Confédération (est) de la nature d'un traité... Entente... Convention...

M. IRVINE: Ceux qui font autorité en matière de droit constitutionnel nous ont assuré... que la loi de A. B. N. est une convention sacrée qui ne peut point être modifiée de par l'initiative seule de ce Parlement, qu'une condition indispensable à toute modification pareille est le consentement préalable de tous les signataires.

M. A. FORTIER (Labelle): ...Un pacte sacré...

Ainsi parlèrent Edmund Bristol, Herbert Marler, Ladner, sir Henry Drayton, et même M. Arthur Meighen, qui reprennent l'idée de pacte, de contrat, de participation des provinces.

On s'étonnera peut-être que le premier ministre, M. L. Mackenzie King, ait formellement abondé dans le même sens. Le grand équilibriste souscrit entièrement aux propos d'Ernest Lapointe, et il ajoute:

...Il ne faut pas perdre de vue le pacte conclu à l'époque de la Confédération et qu'on ne devrait pas procéder avant qu'il y ait une conférence et une entente entre le Dominion et les provinces.

Quant à Lapointe lui-même, qu'on prenne la peine de lire son plaidoyer. Tout est affirmé et prouvé à satiété. Ce représentant des Canadiens français dans le cabinet King répond par avance aux objections de M. Louis Saint-Laurent. C'est lui, et non M. Duplessis, qui a dit le premier: "Le pouvoir fédéral est l'enfant des provinces; il n'en est pas le père".

Qu'est-ce que cela prouve? Que le sens de la Confédération s'est singulièrement perdu à Ottawa depuis vingt-cinq ans.

Obtenir le consentement des provinces? Mais qui, parmi les hommes qui le réclamaient, a sérieusement tâché d'y parvenir?

Ce qu'il fallait, c'était une "nouvelle conférence de Québec". Dure perspective assurément, à quoi aucun chef ne s'est résolu.

On a préféré laisser passer le temps, attaquer de biais les prérogatives provinciales (enquêtes, amendements, conférences, propositions), mais personne n'a attaqué le problème à fond.

Aujourd'hui, M. Saint-Laurent nie qu'il existe. Il le supprime. Il tranche, comme on dit, le noeud gordien: solution de force, et non solution de juriste.

Mais rien, ni la vieillesse de l'argument, ni la force de celui qui l'écarte, n'empêchera la Confédération canadienne d'être issue d'un contrat. C'est ce contrat qui fonde l'Etat canadien.

M. Saint-Laurent, reniant tous ses prédécesseurs, estime-t-il froidement que la Confédération soit un chiffon de papier?

André LAURENDEAU

## LETTRES AU DEVOIR

## CE N'EST PAS ROSE EN ABITIBI?

Je fus déçu! Voilà ce que je tiens à vous retourner une personne qui a vécu récemment au territoire du Sud de la Baie James et que je rencontrais par hasard; après un mot d'explication sur cette impression je partageai avec elle mon enthousiasme; oui s'attendre de rencontrer la misère et vous trouver dans un jeune pays, où à peine quelques paroisses et villes ont atteint leur jubilé d'argent et qui jouit d'une prospérité à tous points de vue comparable à celle de nos vieilles paroisses et villes, vous conviendrez avec moi que c'est être déçu de frapper pareil noeud.

Permettez un petit fait significatif qui arriva à l'auteur de ces lignes: parti avec une certaine réserve sur l'état des chemins, j'ai chaussé la grosse botte que je croyais être de circonstance pour ces lieux, mais à peine fus-je rendu que je reconnais que tous ceux qui étaient avec moi avaient eu bon flair, et que moi j'avais l'air vraiment "colon", au sens vulgarisé de mal assorti, et j'en étais fier. Rendu à Val d'Or sur l'artère principale je trouvai enfin une fine chaussure à mon pied et, sorti de ce magasin à rayons multiples, je pus gagner le groupe qui visita récemment l'Abitibi sous les auspices de la Société de Colonisation) soulage de mon poids et fier de pouvoir dire: ce n'est pas rose en Abitibi... dit-on! eh bien! jeunes filles, jeunes gens, allez visiter Ste-Rose de Poitiers et vous reverrez stupéfaits, et votre enthousiasme sera des meilleurs. "Futur COLON"

## PASTEURISATION

Copie d'une lettre adressée aux autorités d'Outremont

Monsieur le maire,  
Messieurs les échevins,  
Messieurs,

En 1938 votre conseil décrétait la pasteurisation obligatoire du lait. Du 1er juillet 1944 au 1er octobre de la même année, vous étiez si certain que la paralysie infantile était due au lait naturel, que, sans tenir compte du fait que j'avais déposé un bulletin et fait un dépôt pour l'élection provinciale, vous m'empêchiez de participer à cette élection, en me faisant chercher par votre police, qui détenait un mandat d'emprisonnement contre moi.

Depuis le 1er octobre 1944, il ne se vend plus de lait naturel dans la cité. Tous les produits laitiers, lait, crème, beurre, sont chauffés suivant votre désir.

D'après le rapport des journaux, il y a cette année dans Outremont plus de cas de paralysie infantile, compte tenu de la population, que partout ailleurs dans la province. La Ligue canadienne de santé, qui vous avait conseillé d'adopter ce règlement, en vous disant que le lait naturel était dangereux, change d'attitude maintenant. Dans un communiqué en date du trois septembre, elle conseille certaines précautions à prendre. Elle écrit: "Eviter et détruire les mouches; le microbe de la polio se transmet par les mouches". Elle oublie un point bien important: c'est que les mouches existaient bien avant 1900 et que la paralysie infantile n'existait pas. Ce n'était pas ce qu'elle disait non plus en 1938, en profitant d'une épidémie assez grande de polio en 1937, pour faire passer la pasteurisation obligatoire dans

l'Ontario, en accusant le lait naturel. Votre expérience a prouvé que cette maladie ne peut être attribuée au lait naturel; il reste à savoir si le lait pasteurisé n'en serait pas la cause. Le premier est l'oeuvre de la nature, le second, le travail de l'homme. Après avoir douté du premier, accepter le second sans le soumettre à la même expérience, serait un jeu présomptueux.

La paralysie infantile faisant son apparition au début de l'été, il est très important de connaître les effets de la chaleur sur les produits laitiers. Je vous propose de faire faire des expériences sous la direction de votre médecin hygiéniste, qui consisteraient à exposer du lait naturel et du lait pasteurisé à une température de 84 degrés F. pendant 48 heures. Vous lui demanderez de vous dire ce qu'il pense du résultat. Le lait naturel survivra, et caillera; votre médecin vous dira qu'il peut être consommé. Du lait pasteurisé, il se dégradera sans doute de putréfaction, et en ouï en est un réellement, due au fait qu'un certain nombre de bactéries sont tuées, quand d'autres survivent. Vous demanderez à votre médecin de vous dire ce qu'il pense de l'effet qu'aura produit la chaleur sur le lait naturel et sur le lait pasteurisé. Lequel des deux, d'après son opinion, est de nature à produire les microbes les plus dangereux.

Mais, me direz-vous, que faites-vous de la science? Je vous dirai que c'est justement le point intéressant. Ce "scandale", c'est la science au service de l'industrie qui le conseille et fait mettre en pratique, mais non la science médicale. Le bureau de santé de Montréal, pas plus que celui de Québec, n'a

## Carrière de danseuse et travail domestique

Ottawa, 10 (C.P.) — L'intérêt dans le monde des arts à Ottawa au sujet de Jutta Adamson, danseuse.

Mlle Adamson, une blonde de vingt-six ans, a fait ses débuts professionnels à un concert de personnes déplacées dans une école supérieure locale l'hiver dernier.

Originaire d'Estonie, elle a commencé sa carrière de danse après avoir été diplômée dans une école supérieure de sa propre ville de Tartu. Elle fit partie du ballet du Vanemuine Theatre, dansant comme soliste à l'opéra et à des représentations de ballet et enseignant les adolescentes de l'école de ballet de cette ville.

Sa carrière a été interrompue par la guerre; elle n'a pu recommencer à danser qu'un an après sa fuite de l'Estonie avec sa mère et d'autres membres de sa parenté. Plusieurs autres de la troupe

théâtrale ont fui en même temps. Elle a rencontré les célèbres danseurs tchèques Karhaneks au cours d'une tournée dans la zone américaine d'Allemagne avec des comédiens américains et avec eux a formé un trio.

Elle apprit de ces danseurs "tout le meilleur de ce que je sais". Par leur entremise elle fut mise en relation avec Mme Nicholska, et sa spécialisation en danses de caractère espagnol ou oriental a débuté quand elle a rejoint cette troupe à Munich.

La renommée s'étendit comme première danseuse avec une troupe de théâtre qu'elle rejoignit en 1947 dans un camp de "personnes déplacées" en Estonie. Elle reçut là de retentissants applaudissements et "toutes ces choses charmantes qu'une danseuse peut désirer".

Depuis son arrivée à Ottawa avec sa mère, au mois de janvier dernier, Mlle Adamson remplit son contrat d'immigration en travaillant comme domestique dans une maison privée et à l'hôpital civique d'Ottawa. Sa mère, qui est âgée de 51 ans, travaille aussi à l'hôpital et espère employer ses propres connaissances en peinture pour illustrer des livres et des contes.

Parlant couramment l'anglais apprit à l'école et avec les services auxiliaires de l'armée américaine, elle a dit que le "Canada me rappelle mon propre pays. Tout à l'odeur qu'avait notre foyer. Le climat est le même avec le même hiver frais. En Allemagne il n'y a pas la même senteur".

## Un plan familial aérien d'Air Ca.

Le nouveau plan familial aérien annoncé récemment, accuse déjà un bon résultat.

Deux voyageurs de Montréal, M. et Mme Renaud, à destination de Oakland, Californie, bénéficieraient du Plan Familial en épargnant la somme de \$254.00. M. T. Renaud acheta son billet au montant de \$677.00 et mentionnant qu'il était accompagné de son épouse alors que le plan familial était en vigueur, il obtint à sa surprise, la réduction déjà mentionnée. Dernièrement aussi, à cause de la température non favorable à l'envolée, M. Lauzon et sa famille furent contraints d'attendre quelques heures à l'aéroport de Dorval, ce qui retardait leur arrivée au point fixé et les désappointait. Durant ce laps de temps, ils furent mis au courant de ce nouveau plan familial. Il échangea sans plus de délai son billet et tous profitèrent de l'économie du billet à demi-tarif. Heureux, M. Lauzon saisit l'occasion de faire un cadeau à son épouse en lui remettant le montant de l'argent épargné.

Ce nouveau plan familial aérien est effectif actuellement du dimanche à minuit au mercredi à minuit de la même semaine. Il est profitable à tous ceux qui désirent amener leur épouse et leurs enfants. Ce plan offre les mêmes avantages aux enfants accompagnés de gens mariés. Ces réductions sont effectives sur toutes les lignes aériennes desservies par Air-Canada aussi bien que sur les lignes aériennes américaines faisant usage de ce plan familial.

## UN VRAI RECORD

Winnipeg, 10 (C.P.) — Expédier un quart de million de télégrammes sans une erreur au dossier en trente-huit années comme opérateur du télégraphe Morse est une chose difficile à accomplir pour n'importe quel homme. Mais cette réussite est celle d'une femme, Anne Gee, employée du Canadian National Telegraphs, qui vient de prendre sa retraite. Elle a commencé sa carrière en 1911 avec le Grand Trunk Pacific Ry.

## La polio arrête une exposition de bébés

Eastbourne, Angleterre, 10 (C.P.) — Une exposition de bébés a été interrompue quand un bébé de paralysie infantile a été confirmé par un médecin.

## Feuilleton du "Devoir"

# PEUR D'AIMER

par  
Hélène d'HERCHEU

(Suite)

Elle aussi avait changé de vêtements. Elle portait maintenant une robe sobre, d'un coup impeccable, dégageant bien un cou charmant et ornée seulement de deux beaux clips d'or qui retenaient les revers. Sa chevelure ondée, aux reflets chauds, n'était plus en désordre, ni trempée de pluie, mais ses boucles naturelles étaient bien coiffées et encadrées harmonieusement le plus pur ovale que l'on puisse rêver. Son teint était éclatant, ses yeux brillants, sa taille mince, élançante. D'atmosphère ne put réprimer un regard admiratif en la saluant. Mais il vit alors sur le charmant visage une telle expression de mépris, qu'il se redressa de toute sa haute taille, un pli irrité barrant son front altier.

M. Laurent-Meynial présentait: — Monsieur Dartenac, ma nièce, Mlle Béatrice Laurent-Meynial, fille du frère que j'ai perdu et co-propriétaire avec moi de cette demeure et de notre usine. Les deux jeunes gens échangeaient le plus froid des saluts et tous se mirent à table.

Cette première soirée se passa dans une atmosphère glaciale. Le maître de la maison et son hôte échangeaient des propos pleins de banalités sur le temps et les événements, tandis que Gilbert et sa cousine ne soufflaient mot. Lors que le dessert parut, M. Laurent-Meynial, avec une vague phrase d'excuse à l'adresse de Thierry, tira un journal de sa poche et s'y plongea avec un visible soulagement.

Après le dîner, ils retournèrent dans le bureau, où Béatrice servit une tisane qui tenait encore lieu de café et d'un marc de la propriété, tout en gardant son air distant et lointain qui irritait violemment le jeune homme.

Cependant, avant de quitter le salon, son devoir de maîtresse de maison accompli, elle parut s'apercevoir enfin de la présence de Dartenac et s'adressant directement à lui pour la première fois de la soirée, lui demanda: — J'espère que rien ne vous manque dans votre chambre, monsieur. Si vous avez besoin de quelque chose, veuillez le demander à Martin; il a des ordres pour se tenir à votre disposition. Quant à votre malle, vous l'aurez demain à la première heure.

— Merci, mademoiselle, je suis parfaitement installé et les années que je viens de vivre m'ont habitué à savoir me passer de mal. Je n'ai plus besoin de rien. Je désire surtout n'imposer à personne ni contrainte ni effort, et rendre ma présence aussi discrète que possible.

Pour la seconde fois, un flot de sang vint empourprer la figure de Béatrice, qui jeta un regard courroucé à son interlocuteur. Visiblement, elle n'aimait

pas avoir tort. Elle s'était fort bien rendu compte que le jeune homme avait entendu sa phrase discourtoise à son arrivée et il ne lui plaisait pas qu'il le lui fit comprendre. Elle lui dit sèchement bonsoir, ainsi qu'à son oncle, qui ne fit pas un geste pour l'embrasser et vint quitta le salon, rapidement imité par Dartenac. Il avait hâte de voir se terminer une soirée si maussade, qui devait être à n'en pas douter, le type même de toutes celles qu'il passerait entre ces trois êtres si éloignés les uns des autres.

Dès la première leçon, le jeune homme constata que M. Laurent-Meynial n'avait pas exagéré l'ignorance de son fils. Respectant la consigne donnée, l'examen auquel il soumit Gilbert ne porta que sur des sciences exactes: mathématiques, physique, chimie et sur quelques notions élémentaires d'anglais et d'allemand. Visible, l'enfant s'ennuyait, témoignait d'un désintéressement profond, regardait le plus souvent par-dessus ses épaules, biberonnait de leçons retenues par cœur sans que son esprit ait compris et assimilé les idées ou les principes énoncés.

Après deux heures d'interrogations qu'il varia le plus qu'il put, Dartenac conclut: — Allons, Gilbert, je vois où vous en êtes. Je ne vous cacherais pas qu'il y aura un gros effort à faire pour que vous puissiez entrer en seconde. J'espère que vous m'aideriez dans la tâche en mettant toute la bonne volonté possible à profiter de mes leçons.

Pour l'instant, en voilà assez. Nous avons tous les deux bien mérité une récréation. Venez me faire les honneurs de la propriété jusqu'à l'heure du déjeuner.

Pendant la promenade, Thierry ne parla plus de ses études au jeune garçon et essaya d'éveiller son intérêt en l'interrogeant sur les travaux de l'usine qui devait un jour être sienné. Mais à en croire, il se heurta à une apathie totale. Comme, impatienté, il finit par lui demander: — Mais enfin, si vous n'apprenez rien de ce qui touche l'industrie, comment serez-vous capable de devenir un chef d'entreprise?

Le jeune garçon leva sur lui ses étranges et beaux yeux, pleins d'angoisse et de désespoir, et répondit: — Mais je ne veux pas être chef d'entreprise, je sais que je ne le pourrais pas et qu'il faudrait pour cela renoncer à tout ce que j'aime et qu'on me défend de connaître.

Se sentant engagé sur une pente dangereuse, Dartenac ne lui demanda pas ce qu'il aimait, mais insista: —

(à suivre)



Le manteau de demaison à col de fourrure montant, à boutons de même tissu et porté ample est très en faveur cet automne. Les étoffes à manteau au fini de velours ou de suède dans les tons nouveaux sont d'un aspect très attrayant. Le castor est bien populaire pour les cols et autres garnitures.

## Carnet mondain

LES AMIS DE L'ART

Sous la présidence de M. Jean Desjardins, ambassadeur du Canada en Italie, aura lieu au secrétariat des Amis de l'Art, mercredi le 12 octobre, de 5 h. 30 à 7 h., un vernissage réunissant des œuvres de Leslie Coppard, Stanley Cosgrove, Maurice Lebel, Gérard Morisset, et Robin Watt.

Mme Maurice Lebel, présidente du comité des Expositions et Mme Romain Pagé, présidente du comité de réception, accueilleront les invités.

**MARIAGES**  
**HARDY-VALOIS**  
Samedi matin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain d'Outremont, M. l'abbé Brennan a béni le mariage de Mlle Denise Valois, fille de M. et de Mme F. Valois, à M. Jean Hardy, fils de M. et de Mme Philippe F. Hardy.

M. Hardy, témoin de son fils et M. Valois accompagnant sa fille, Mlle Michelle Valois, sœur de la mariée, étaient demeurés d'honneur et M. Maurice Hardy, garçon d'honneur, MM. Louis Valois, Raymond Bélanger, Charles White plaçaient les invités.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y a eu réception au Club de Réforme, puis M. et Mme Hardy sont partis pour les Etats-Unis.

**NOLIN-QUEVILLON**  
Samedi matin, à 10 h., en l'église Saint-Nicolas d'Athens, a été béni le mariage de Mlle Jacqueline Quévillon, fille de M. et de Mme J.-A. Hector Quévillon, à M. Jean Nolin, fils de M. et de Mme Gaston Nolin. M. l'abbé Jean Saint-Louis a béni le mariage. Un programme d'orgue a été exécuté par M. Auguste Dénarié. M. Gaston Nolin était le témoin de son fils et M. Quévillon accompagnant sa fille, Mlle Louise Quévillon, sœur de la mariée, était dame d'honneur. M. mariée, était dame d'honneur. M. mariée, était dame d'honneur. M. mariée, était dame d'honneur.

M. l'abbé Nolin, frère du marié, était garçon d'honneur. MM. Maurice Gascon, beau-frère du marié, Guy Nolin, frère du marié, MM. Paul Langlois et Robert Lavallée plaçaient les invités.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y a eu réception à la résidence des parents de la mariée après qu'il les nouveaux époux sont partis en voyage à New-York et à Washington.

Parmi les invités venus de l'étranger pour assister à ce mariage, mentionnons: M. et Mme Théo Lancôt, de Hull, M. et Mme Paul Cloutier, de Cap Saint-Ignace, Mlle Ida C. Champagne, de Pointe-aux-Lacs, le docteur et Mme Philippe Leduc, de Granby, M. et Mme J.-Louis Mayer, M. P. Philippe Leduc, de Mariville, M. et Mme Elmhé Grimaud, de Grand-Mère, M. et Mme Conrad Scotte, Mme Irène Scotte Plamondon, de Saint-Hyacinthe, M. et Mme Harry Binsse, de Pointe-aux-Lacs, M. Louis B. Lamontagne, de Québec.

**DEPLACEMENTS**  
Mlle Yvette Giroux a passé quelques jours à Knowlton, l'invitée de sa mère.

**Le P. Lorenzo Gauthier**  
conférencier à St-Eusèbe

Le Service d'éducation familiale, section de St-Eusèbe, reprendra ses activités pour l'année 1949-50 par une grande soirée qui sera donnée mardi soir le 11 octobre, à 8 h. 15, à la salle de l'école Meilleur, 2237, rue Fullum.

Le conférencier invité est le Père Lorenzo Gauthier, qui parlera de "l'enfant et son tempérament". Après la conférence, il y aura un repas suivi d'un excellent programme récréatif et tirage au sort gratuit de plusieurs prix de présence. Entrée libre.

## PROPOS D'EDUCATION

# Les fruits ressembleront à la semence

## Les grands coupables

C'était pourtant une grand-mère. Elle allait devant moi sur le trottoir, tenant par la main son petit-fils.

Et j'entendais ce qu'ils se disaient: — S'il me dit bonjour, je ne lui dirai pas bonjour.

— Tu auras raison, mon chéri, ne lui dis pas bonjour.

— S'il me donne la main, je lui refuserai la mienne.

C'est bien comme cela qu'il faut faire: petit, c'est ce qu'il s'appelle tenir son rang.

Le petit garçon, fier de se sentir si fort par lui-même et appuyé en outre par sa grand-mère, renchérissait sur elle et sur lui.

— C'est à lui à me demander pardon.

— Bravo!

A cinq ans, avoir ce front d'orgueil.

A sixante ans, être mère trois ou quatre fois et grand-mère huit ou dix fois peut-être, et donner des leçons de rancune à son petit enfant!

C'est un crime.

Il est tout entier pour la grand-mère.

Ainsi donc, à l'âge de l'éveil de la raison, quand l'âme a fait pour l'amour, rien que pour l'amour, entendre dire qu'il ne faut pas pardonner! quand toute sa force native pousse vers la joie d'aimer et d'être aimé, le plaisir de donner et de se donner, et le plus grand bonheur qui vient de la réconciliation et du pardon, une sexagénaire enseigne à une âme candide la leçon de la haine, la meilleure manière d'afficher son dégoût l'après-délice qu'il y a à refuser le pardon!

(La Phalange)

L'AMI

recevoir la sainte communion en l'honneur de notre saint.

PREPARATION DE LA FETE

Célébrer la fête de saint Gérard avec ferveur, c'est déjà un geste digne de louanges mais les gestes dévots à notre saint ne se contentent pas de cette manifestation d'attachement. Ils préparent cette fête par la prière et le sacrifice. Les uns, et ce sont les mieux inspirés, feront une neuve de communions; d'autres, incapables de se rendre à l'église, célébreront chaque jour 9 avertis; d'autres utiliseront la magnifique neuve à saint Gérard composée par un Père rédemptoriste. Heureuses les personnes qui ont l'avantage de prendre part à un triduum préché: ce sont les enfants gâtés de saint Gérard. Le triduum a lieu les 13, 14 et 15 octobre à l'église St-Alphonse, 560 est, boul. Crémazie.

Nous pouvons tous faire un petit quelque chose pour montrer notre dévotion. Allons avec confiance et ferveur. Demandons à ce grand "faiseur de miracles" qu'est saint Gérard, des grâces temporelles, mais surtout des grâces spirituelles, que les mamans se lèvent aux pieds du sympathique "Protecteur des mères"; que tous le supplient de lutter vaillamment contre les forces diaboliques qui s'acharnent à détruire la vie dans son germe sacré et délicat.

**AIDE AUX COLIERS**

Port Hillford, N.E., (C.P.) — Les enfants des écoles de ce district seront fournis de capsules d'hygiène de foye de morue pendant l'hiver, par le Port Hillford Women's Institute. Cette décision a été prise à sa récente assemblée annuelle. L'association viendra aussi en aide au vieux cimetière de la cité.

## Pour servir votre santé

# Pour l'avenir de nos enfants

(Collaboration spéciale au Devoir par le Dr Adrien PLOUFFE)

Certains profanes parlent avec tant de bon sens, que leurs propos pourraient constituer d'excellents articles d'hygiène et de médecine préventive. Voici un exemple: "Mme Chose, notre voisine, laisse partir ses enfants pour l'école sans leur donner à manger. Elle se couche tard et elle se lève tard. Alors, ses deux petits garçons et ses deux petites filles ne mangent presque pas. Aussi, ils sont maigres et n'ont pas bonne mine, pas du tout! Et ils ne sont pas vaccinés contre la diphtérie et contre la coqueluche. Par-dessus le marché, quand Mme Chose reçoit un avis du médecin inspecteur de l'école, elle flaque le papier dans un tiroir et il y reste! Et si l'infirmière d'hygiène sociale ose le déranger, Mme Chose lui laisse entendre clairement que sa visite est importune et inutile! Docteur, pourquoi cette maman ne comprend-elle pas mieux ses obligations? Elle devrait pourtant savoir que le premier repas de la journée a une grande importance pour ses enfants. Et pourquoi cette négligence à l'égard de l'immunsation contre deux maladies que ses enfants pourraient attraper? Et pourquoi Mme Chose ne voit-elle pas son médecin de famille, quand elle apprend que ses enfants sont malades ou affectés d'un défaut physique? Ça ne me regarde pas évidemment, mais je considère que ça regarde Mme Chose et ses enfants!"

Telle est la confiance d'une brave femme et c'est l'expérience du simple et élémentaire gros bon sens. Voici une maman de condition moyenne, peut-être, mais qui est riche de l'intelligence de la santé. Et cela ne peut que plaire grandement à l'hygiéniste.

En face, il y a Mme Chose et elle n'est pas la seule à Montréal et dans la province. Souvent, à travers les branches de l'information, nous apprenons l'existence de tel ou tel cas de négligence. Ce sont les enfants qui en souffrent. Ils font de la dénutrition parce qu'ils ne mangent pas ou presque pas le matin ni aux autres repas. Ils peuvent contracter la diphtérie ou la coqueluche. Ils restent avec leurs dents cariées, leur vue défectueuse, leur surdité, leurs grosses amygdales, leurs végétations adénoïdes ou leur ganglions. La santé de leurs enfants est, pour ces mamans insouciantes, le cadet de leurs soucis. Pour elles, on dirait que l'hygiène et la médecine préventive n'existent pas!

C'est un fait regrettable et qui n'est guère à nature à servir la santé des enfants. Et quand la santé laisse à désirer sur un point ou sur un autre, les études s'en ressentent.

On ne devrait pas être obligé de le rappeler à certains parents qui sont portés à oublier ce point d'importance n'échappe à personne.

Pour citer, demain, une génération dont les hommes et les femmes feront honneur à leur pays, il faut des cerveaux bien outillés et bien préparés pour le *struggle for life*. Or, si nous voulons que nos fils et nos filles réussissent à l'école et profitent de leurs études, il faut que nous sachions sauvegarder leur santé, afin que le bon état de leur organisme physique les aide à acquiescer toutes les connaissances utiles et nécessaires au succès dans la vie.

En conséquence, veillons à ce qu'ils mangent comme il faut, le matin, le midi et le soir; surveillons leur santé et, dès l'apparition de la moindre maladie ou d'un défaut physique, donnons-nous la peine de les conduire chez le médecin, le spécialiste ou le dentiste.

Mme Chose et ses semblables se moquent de l'hygiène et de la médecine préventive. C'est malheureux pour eux-mêmes et pour leurs progrès scolaires. Ils risquent plus tard et c'est la négligence de leurs parents qui sera responsable de leur insuccès dans la vie!

Je remercie Mme X de l'intérêt qu'elle porte à nos efforts. Sa confiance m'a permis de rappeler certaines vérités sur lesquelles il est bon de revenir de temps en temps. Et nous reviendrons à la charge, tant qu'il y aura des petites mères qui, par insouciance ou inconscience, négligent la santé de leurs enfants — et mettent leur avenir en péril.

Adrien PLOUFFE

## La sécurité au foyer — Campagne dans le Québec

La Ligue de sécurité de la province de Québec entend donner plus de prépondérance à sa campagne lancée dans le but de réduire le nombre des accidents au foyer qui constituent quarante pour cent de tous les accidents.

On a déjà annoncé la formation d'un Comité de sécurité au foyer avec M. Odette Oigny, journaliste, pour le diriger. Pour les fins de publicité et de radiodiffusion, Mme Oigny a invité des femmes de la presse et de la radio à se joindre à elle. Ont déjà donné leur acquiescement: Mme Réjane Des Rameaux (CKAC), Mme Fleurette Bélair Vaillancourt (Le Petit Journal), Mme Marcelle Barthe (CBF), Mlle Germaine Bernier (Le Devoir), Mlle Marie Bourbonnais (Le Canada), Mme Simone Gélinas (Montréal-Matin), Mme Laure Hurlé (La Presse), Mlle Pierrette Champoux et Pierrette Robichaud de CKVL et de CHEF, Granby, et Mme Geneviève de la Tour Fondue (Le Petit Journal).

Cette campagne de sécurité au foyer couvrira également la ferme du nombre d'accidents survenant par suite d'imprudences commises à la maison. On prendra un soin tout spécial d'avertir les mères de familles du danger de laisser les enfants jouer avec des allumettes, à la suite des morts trop nombreuses dont les incendies allu-

# CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Maintenant que les confitures sont finies et que les enfants sont rentrés à l'école, l'horizon domestique s'est éclairci. Les parents goûtent un peu de loisir en attendant la préparation des fêtes.

Façon de parler, car y a-t-il vraiment une morte-saison pour nous, parents? Les enfants grandissent si vite qu'il faut nous hâter de nous enrichir de nouvelles connaissances pour pouvoir leur fournir ce qu'ils attendent de nous: une nourriture pour leur esprit, un jugement objectif et éclairé, des conseils qui tiennent compte de leur personnalité et de leurs besoins.

La tâche n'est jamais finie pour les parents consciencieux. Dans cette profession comme dans les autres, il faut nous tenir à la page, approfondir les connaissances anciennes. Mais comment? Nous sommes si fatigués, le soir, que nous mettons à l'étude nous paraît vraiment peu invitant. Qui, certes, mais ne serait-ce pas une bonne solution que de prendre quelques-uns de nos loisirs pour recevoir, par voie de conférences, d'émissions radiophoniques, ou d'articles de journaux, une matière bien préparée et bien au point sur des sujets familiaux de première importance?

L'Ecole des Parents du Québec vous propose cette matière toute préparée. Sachant que les parents, aux prises avec la besogne quotidienne, ne peuvent s'en abstraire facilement pour faire travail d'éclaircissement dans le champ de l'éducation, elle fait appel à des spécialistes et leur demande de présenter sous forme concise et pratique les derniers développements des sciences pédagogiques, psychologiques et autres, qui, de loin ou de près, intéressent la vie familiale.

Ce butin est précieux, vous le devinez. Et, comme une bonne ménagère ne se contente pas de servir aux siens des aliments riches en valeurs nutritives mais encore les apprête en bons petits plats l'Ecole des Parents accommode ses enseignements de façon fort assimilable. Ce sont les conférences, les forums, le radio-théâtre, le courrier radiophonique, la chronique et le courrier du Devoir.

Voici donc le menu de cette année.

## CONFERENCES

Les conférences se poursuivront tous les mercredis, à la salle Saint-Stanislas. Elles ont pour thème général: "Comprendre pour aimer". Ce qu'on comprendra, tout à tour, pour l'aimer mieux ensuite, ce sera l'époux ou l'épouse, le voisinage, la société, l'enfant et ses maîtres.

Ne vous sentez-vous pas le goût de partir à la découverte de ceux qui vous côtoient journellement et que vous ne connaissez peut-être pas aussi bien que vous le croyez? Et l'on vous promet l'amour au bout de cette connaissance. Voilà qui est encourageant et optimiste, n'est-ce pas? Et, nous en avons tellement besoin de l'amour.

Comme le dit un poète anglais: "Lorsqu'une lumière s'éteint, on peut en allumer d'autres, "Quand la force faiblit, on doit se reposer, "Si la beauté pâlit, il faut fermer les yeux, "Mais que pourrait-on faire, et où pourrait-on aller "Si l'amour, lui-même, venait à s'en aller?"

## PROGRAMMES RADIOPHONIQUES

Comme par les années passées, le Courrier de Radio-Parents reprendra le 18 octobre, de 4 heures à 4 heures trente de l'après-midi, au réseau de Radio-Canada. Il répondra à des problèmes d'éducation et de vie familiale. Un psychologue et une auxiliaire sociale prépareront les réponses. Le programme du soir, de 9 h. 30 à 10 h., au même poste, est intitulé: "Monsieur Quin, Père de Famille". Il étudiera, sous forme humoristique, des situations familiales. On verra comment, sans être des spécialistes, on peut se débrouiller dans ses difficultés domestiques.

## CHRONIQUE ET COURRIER DU DEVOIR

Eh bien! nous y sommes, ce que vous lisez ce soir sous la rubrique Clinique de l'Ecole des Parents du Québec c'est la chronique de l'Ecole.

Dans ces colonnes, nous reviendrons causer de problèmes familiaux et conjugaux. Nous répondrons de plus aux problèmes que les correspondants nous soumettront, pour peu que leurs difficultés soient de nature familiale. Mais, s'il suffisait d'écrire à une couturière et d'envoyer ses mesures et ses goûts pour recevoir une robe bien taillée et dans une teinte nous allant bien, toutes nos écritures s'arrêtent. De la même façon, ce courrier vous promet une solution adaptée à votre problème pour peu que vous nous donniez tous les renseignements nécessaires. N'est-ce pas très légitime? Et puis, en plus de l'effort que vous ferez pour expliquer vos difficultés vous aiderez grandement à clarifier vos idées, à devenir aussi plus objectif. Enfin, de tenter quelque chose pour résoudre votre embarras vous redonnera sûrement courage. Et puis, si la robe ne vous plaît pas, vous n'aurez qu'à la laisser sur son crochet. Peut-être fera-t-elle l'affaire d'autres parents?

Nous nous ferons un plaisir aussi d'étudier pour vous certaines questions d'intérêt familial qui vous plairaient voir traiter. Demandez et vous recevrez. Dans une époque où il y a toute une clinique pour l'adulte, il n'y en a pas une pour l'enfant. Vous savez laquelle maintenant. Et, les parents, mais il y en a une. Vous savez laquelle maintenant. Et, vous pouvez la consulter à votre aise en écrivant anonymement à La Clinique de l'Ecole des Parents du Québec.

Le Devoir, Montréal.

## L'EQUIPE.

mes par des enfants, sont la cause de chaque année.

La Ligue de sécurité invite toute la population du Québec à participer à cette campagne d'envergure afin d'obtenir un plus grand succès. Que l'organisme au sein même de chaque foyer un comité de prévention et que les enfants comme les adultes soient assignés à une certaine tâche; de cette façon tout le monde y apportera sa quote-part.

**A LA FACULTE DES SCIENCES SOCIALES**  
La faculté des Sciences de l'Université de Montréal annonce la nomination du docteur Wacklaw Kozakiewicz au poste de professeur agrégé à son Institut de mathématiques.

Le professeur Kozakiewicz est né en Pologne en 1911. Il obtint le doctorat en mathématiques à l'Université de Varsovie en 1935, puis continua ses recherches en statistique mathématique sous la direction du professeur Neyman, savant bien connu en Amérique.

Boursier du gouvernement polonais, le docteur Kozakiewicz fit, en 1938, un séjour à Paris où il travailla avec le professeur Fréchet. Obligé, comme beaucoup d'autres, de fuir devant la ruée nazie, il s'embarqua pour le Canada en 1944.

Le docteur Kozakiewicz travailla comme statisticien au bureau fédéral de la Statistique, puis au Conseil national des recherches jusqu'en septembre 1945. Puis il enseigna les mathématiques pures et les statistiques à l'Université de Saskatchewan.

Le professeur Kozakiewicz a publié de nombreux mémoires dans les revues mathématiques polonaises, françaises et américaines.

# EATON

Heures d'affaires: du lundi au vendredi 9 h. 30 à 5 h. 30 — le magasin fermé à 1 heure le samedi.

## Vous n'en croirez pas vos yeux!

### Les fameux RADIOS "SPARTON"

sont en vente chez Eaton!

Modèle exclusif se vendant généralement à un prix beaucoup plus élevé

Spécial mardi, jour d'aubaines, chacun

# 33.95

Lignes modernes, sonorité parfaite, ils seront à leur place dans n'importe quelle pièce de la maison. Pourquoi n'achetez-vous pas un "Sparton" pour la chambre de votre garçon, la chambre à coucher, le vivier, la salle de jeu? Ne laissez pas passer une offre aussi avantageuse! Vérifiez ces caractéristiques:

- magnifique cabinet de bois fini acajou
- cadran complètement visible
- puissant ensemble de 5 lampes
- antenne bouclée intérieure et émission aux ondes dirigées assurant une sonorité nette
- mesurant environ 8 3/4" x 3 3/4" x 7 3/4".

Conditions du plan budgétaire, si désirées!

FOYER DE LA MUSIQUE, AU CINQUEME, CHEZ EATON

# T. EATON CO LIMITED

OF MONTREAL

1615 ST-CATHERINE E. . . FA. 1605



## Quelques échos de ce qui se passe dans le monde

Nouvelles d'Ukraine, d'Albanie, d'Espagne, de Hongrie et de Corée

Voici quelques informations qui relèvent du domaine international. On les a extraites des communiqués et périodiques reçus au "Devoir" pendant ces dernières semaines.

Le lecteur fera aisément la part de propagande qui peut se glisser dans certaines nouvelles. C'est, d'ailleurs, pour faciliter la tâche, que chaque information est accompagnée d'une indication d'origine.

### Construction en Hongrie

Dans son numéro du 14-28 août 1949, le *Bulletin Hongrois*, imprimé à Budapest, consacre un long article à décrire le marasme dans lequel les "abus capitalistes" avaient plongé l'industrie du bâtiment dans ce pays. Il rappelle la nationalisation de cette industrie, en 1948 et il indique, également, les grandes lignes de la réforme décidée par le gouvernement hongrois, le 17 juillet dernier.

"Il faudra, désormais, que les plans de construction aient un caractère standardisé, qui se prêtera à la production en série des maisons, des corps d'usine et des bâtiments agricoles. L'utilisation de ces plans sera obligatoire à partir du 1er janvier 1950.

"Il faudra qu'avant le 31 octobre 1949, tous les bureaux de construction se soient spécialisés, chacun dans un genre bien déterminé auquel ils seront exclusivement affectés. Il faudra aussi réorganiser les entreprises nationales de construction et en créer au moins une dans chaque département.

"Les travaux effectués sur les chantiers devront être strictement coordonnés. Une échelle détaillée sera élaborée, relativement à la fourniture du matériel et à l'utilisation de la main d'œuvre.

"Des 1949, on destina 42 millions de florins à l'achat de machines nécessaires à la construction des bâtiments. On déterminera avec précision le type de ces machines, dont la fabrication sera immédiatement entreprise par l'industrie métallurgique.

"12 millions de florins, en 1949 et 28 millions, en 1950 seront consacrés à augmenter la production des briques.

"Pour stimuler l'ardeur des ouvriers, on augmentera de 20%, avant le 1er janvier 1950, les primes qui sont données aux travaux à la pièce. De plus, les syndicats sont invités à intensifier l'émulation socialiste, le travail par brigades et l'esprit d'initiative. Les méthodes de travail, appliquées avec tant de succès en U.R.S.S., doivent être introduites dans l'industrie du bâtiment. Les femmes devront également suivre ces cours, qui visent aussi à élever les connaissances des ouvriers en matière politique, sociale et économique".

### Marine espagnole

On nous a fait parvenir, du consul général d'Espagne à Montréal, une brochure illustrée sur la compagnie ELCANO. Il s'agit de chiffres et de faits, relatifs à cette entreprise semi-gouvernementale de construction navale. On ne s'occupe que de marine marchande. La brochure, fort bien présentée, est rédigée en langue espagnole.

### Deux catholiques d'Ukraine

Le numéro du 15 septembre 1949 du périodique bi-mensuel *The Ukrainian Bulletin*, publié à New-York, sous les auspices de la Pan-American Ukrainian Conference, contient deux nouvelles susceptibles d'intéresser les milieux catholiques:

"On apprend de source autorisée qu'en avril 1949, le ministre canadien à Moscou a entrepris une démarche officielle pour obtenir la libération de Mgr Nikita Budka, évêque catholique ukrainien et citoyen canadien. Il avait été arrêté en 1945, avec toute la hiérarchie catholique, lors de la réoccupation soviétique de ce pays. M. Molotov a répondu au diplomate d'Ottawa que, depuis octobre 1939, Mgr Budka était devenu citoyen russe, qu'il avait la permission de se promener en liberté sur le territoire soviétique et qu'il ne regardait pas un gouvernement étranger de s'occuper de ses gesses de cet évêque.

"On apprend aussi que le T. R. P. Peter Werhun, visiteur apostolique des Ukrainiens catholiques en Allemagne, a été arrêté à Berlin par les Russes, en 1945, immédiatement après la chute de l'Allemagne. Il a été conduit dans un camp de prisonniers, en Pologne, puis envoyé en Sibérie, où l'on dit qu'il vit toujours, employé à un travail d'esclave".

### Comité national albanais

La *Nation Roumaine* du 1er septembre 1949, bi-mensuel publié à Paris sous l'égide des partis politiques roumains en exil, annonce

que l'on venait de constituer, à l'étranger, un Comité national albanais sous la présidence de M. Midhat Pracheri. Ce comité comprend, dit-on, des personnalités appartenant à tous les courants politiques albanais, hostiles au régime actuel.

### Coréens entre deux feux

On lit dans *The Voice of Korea* du 20 septembre 1949, bi-mensuel publié à Washington par "The Korean Affairs Institute", un article intitulé: "Que vont faire de la Corée les diplomates des Nations-Unies?" et dans lequel on décrit le fonds du problème. Voici le résumé de cet éditorial:

"Depuis le 12 décembre 1948, jour où les Nations-Unies ont reconnu comme légal dans le sud de la Corée le gouvernement établi dans cette partie du pays et où ils ont recommandé l'union avec les territoires du nord, il est devenu clair que les Nations-Unies, laissées à elles-mêmes, ne peuvent résoudre le problème.

"Ce n'est pas le peuple de la Corée qui a demandé la division de son territoire: tel est, plutôt, le résultat de la "guerre froide" menée par ses libérateurs. Par conséquent, il serait plus logique, de la part des Nations-Unies, d'engager les Etats-Unis et la Russie à régler le problème coréen, que de demander aux gens de Corée l'unification de leur pays.

"Aussi longtemps que la Russie et les Etats-Unis vont continuer d'appuyer leurs partisans en Corée, ce pays restera divisé et son peuple martyrisé. Ce qu'il y a de pire, c'est que les deux Puissances dont il s'agit, afin de conserver leurs positions respectives, n'ont pas eu honte de susciter des haines dans le peuple. Il faut admettre cependant, que les sentiments anti-américains ou anti-soviétiques, ouvertement encouragés par les deux Puissances occupantes, n'incluent pas des principes démocratiques aux Coréens.

"Parlons franchement: les Coréens ont assez de cette ingérence dans leurs affaires. Ils voudraient, à tort ou à raison, régler eux-mêmes leurs problèmes. Ils commencent à croire qu'il n'est pas une seule Puissance étrangère qui soit animée de sentiments suffisamment altruistes pour prendre à cœur les intérêts de la Corée, sans vouloir y trouver d'abord un profit personnel.

"Les Coréens savent que l'unique moyen de résoudre leurs problèmes politiques et économiques consiste à unir leur pays sans recevoir l'aide des étrangers. Personne ne peut les blâmer d'avoir perdu confiance en leurs libérateurs. Ils perdront également confiance en l'O.N.U., si cette dernière ne se décide pas immédiatement à prévenir une guerre civile, la plus barbare qui soit, chez un peuple homogène qui désire passionnément l'union de ses membres."

## Le système d'alarme du "Noronic", de qualité tout à fait inférieure

Le sifflet d'alarme n'aurait été entendu que de quelques-uns au cours de l'incendie

Toronto, 10 (C.P.) — Un expert de Détroit des appareils de prévention contre les incendies a déclaré à la commission chargée de faire enquête sur le désastre du Noronic, que le système d'alarme posé sur ce bateau était de qualité tout à fait inférieure.

Edward Koladick, un survivant du désastre, a noté qu'un seul système, a-t-il affirmé, était de ceux que l'on appelle à circuit ouvert. Parmi les 32 témoins entendus depuis les huit jours que dure l'enquête, seuls M. R. L. Kellogg, d'Ottawa, et le capitaine William Taylor ont affirmé qu'ils avaient entendu le sifflet d'alarme pendant l'incendie.

Plusieurs autres témoins ont

### LE NOUVEAU CENTRE MEDICAL DE LAVAL

Québec, 10. (D.N.C.) — Une école d'art dentaire est prévue dans le plan de construction du nouveau pavillon de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, dont les fondations seront creusées le printemps prochain sur le site de la Cité universitaire à Sainte-Foy. L'école de pharmacie, actuellement rattachée à la Faculté des Sciences, aura aussi sa place dans le nouveau centre médical universitaire que Laval se prépare à édifier sur les hauteurs de Sainte-Foy.

Les édifices du groupe médical comprennent la Faculté de médecine et les deux écoles connexes, l'hôpital universitaire ainsi qu'un pavillon pour les convalescents et le logement des infirmières, couvrira une superficie carrée d'un mille de côté.

La construction du nouveau grand séminaire de Québec ainsi que de la centrale de chauffage pour la cité universitaire débute également au printemps. Actuellement d'importants travaux de terrassement sont en cours et l'on croit pouvoir terminer la plus forte partie de l'aménagement du terrain avant les neiges.

### MGR G. MELANCON PARTIRA POUR ROME

Chicoutimi, 10. (C.P.) — Mgr Melancon, évêque de Chicoutimi, se rendra à New-York vendredi prochain en direction de Rome où il fera son voyage "ad limina".

Il sera accompagné de S. Exc. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, et de M. l'abbé Alphonse Plourde, chancelier du diocèse de Chicoutimi.



UN SUCCES — Plusieurs personnalités civiles et militaires du Canada et des Etats-Unis ont assisté mardi dernier à la première démonstration publique du premier avion de transport commercial à réaction construit en Amérique du Nord. La démonstration, a eu lieu à l'aéroport de Malton, près de Toronto, où le public a pu visiter le fameux avion canadien "Avro". Après une envolée de démonstration l'avion a été ouvert au public. (Photo C.P.)

## Etude d'un projet de loi coopérative

Dixième congrès général des coopérateurs de la province, les 21 et 22 octobre

Les coopérateurs étudieront un projet de refonte ou de codification des lois coopératives de la province de Québec, lors de leur prochain congrès qui se tiendra au Jardin botanique de Montréal, les 21 et 22 octobre prochains, sous la présidence de M. René Paré, président du Conseil supérieur de la coopération et président général de la Société des artisans.

L'an dernier, après avoir étudié les différentes lois régissant leurs organisations, les coopérateurs ont exprimé le vœu qu'elles soient refondues en une seule loi générale, qu'il y ait à ajouter des sections spéciales pour satisfaire les besoins particuliers des différents secteurs.

Les législateurs ont toujours manifesté une réelle sympathie à l'endroit des institutions coopératives et tout indique que les autorités provinciales accueilleront favorablement les suggestions des coopérateurs en vue de coordonner et de simplifier les lois coopératives ainsi que de faciliter leur interprétation et leur application.

Depuis un an, un comité dirigé par M. François Jobin, conseiller juridique du Conseil supérieur de la coopération, travaille sur ce projet, et ce sont ses conclusions qui seront soumises à l'attention des coopérateurs pour discussion au cours de ces journées d'étude.

Voici le programme général du congrès:

### VENREDI, 21 OCTOBRE

9 h. a.m. — Inscription des congressistes.

### 9 h. 30 a.m. — Allocation d'ouverture et déclaration présidentielle par M. René Paré.

10 h. 30 a.m. — Rapport des activités du Conseil supérieur de la coopération, par M. Léo Bérubé, secrétaire du Conseil supérieur de la coopération.

10 h. 45 a.m. — Conférence-thème: "Projet de refonte de nos lois coopératives", par M. François Jobin.

2 h. p.m. — Réunions spéciales des secteurs.

7 h. p.m. — Banquet des coopérateurs, à la palestre Nationale, sous la présidence de M. René Paré. Conférencier d'honneur: le Dr Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée: "Le

## Des accidents dans notre région ont causé des blessures à sept personnes

Cinq accidents, survenus vendredi, dans la région de Montréal, ont causé des blessures à sept personnes.

A St-Laurent, un tramway du circuit Cartierville a frappé une petite automobile de marque Avro, dont les trois occupants ont été blessés. L'accident est arrivé à la croisée de la Montée St-Laurent et de celle des Bois-Francis.

Une des victimes, Mme Antoinette Bolduc, 31 ans, 10700 Grand-Alée, Montréal, est dans un état critique à l'hôpital St. Mary's. Les autres blessés sont ses fillettes: Denise, 4 ans, et Hélène, 8 ans.

Dans une autre affaire, un train venant de Vaudreuil a légèrement blessé Mlle Louise Francoeur, 19 ans, 4718 St-Antoine. Celle-ci avait tenté de traverser la voie ferrée, malgré la barrière baissée et les avertissements du signaleur. L'accident est arrivé au passage à niveau situé coin de Courcelles et Notre-Dame ouest.

Deux enfants ont été frappés,

## On retrouve pour \$6,000 d'objets volés à Verdun

Une bande qui opérait depuis un an

Il semble qu'on ait porté un coup décisif à la série de vols à l'étalage dont se plaignaient les grands magasins de Verdun.

La police de cette ville a effectué une descente à 5352, rue Mentana où elle a saisi des articles de vêtement pour une valeur de \$6,000. On a également arrêté un homme et deux femmes, impliquées dans cette affaire.

Le dénouement de l'histoire est arrivé au moment où des agents surveillaient l'entrée du magasin Thrift, 4549 Wellington. Ils ont aperçu une automobile aux allures et venues suspectes et dont le siège arrière était rempli de marchandises.

Les policiers ont emmené le chauffeur au poste. Ils l'ont questionné et ont appris de lui que trois femmes étaient alors en train de voler à l'intérieur du magasin déjà mentionné.

Les agents sont alors rapidement revenus sur leurs pas. Ils ont reconnu les trois femmes qui voulaient se sauver à l'approche du constable. Il s'ensuivit une chasse, à la fin de laquelle on avait mis la main sur deux des fuyards. Ces femmes cachaient sous leurs manteaux plusieurs pièces de marchandises volées.

La police indique que les inculpés travaillaient de cette manière depuis un an et qu'ils avaient volé entre \$20,000 et \$30,000 dans les magasins à rayons de Verdun.

## NOUVEAU PARTI POLITIQUE FONDE AU MANITOBA

Winnipeg, 10. (C.P.) — Six membres du dernier parlement du Manitoba viennent de lancer un nouveau parti politique connu sous le nom de "Manitoba Democratic Movement". Ce dernier aurait pour but de lutter contre le gouvernement de coalition.

Les fondateurs de ce parti sont MM. Edmond Préfontaine, John McDowell, E. T. Collins, G. F. Renouf, le Dr J. S. Poole et H. B. Morrison. M. Préfontaine était auparavant un député libéral, M. Collins un indépendant, et les autres des progressistes-conservateurs.

## Une défaite socialiste en Australie - On devra payer ses médicaments

Sydney, 10 (C.P.) — Le gouvernement travailliste australien a perdu sa cause devant la Haute Cour au sujet de la vente des produits pharmaceutiques. Elle a en effet rendu un arrêt déclarant illégale la loi sur les bénéfices pharmaceutiques. Les juges ont ajouté que la clause de ladite loi suivant laquelle les médecins doivent donner des ordonnances sur des formulaires fournis par le gouvernement n'est autre qu'une forme de "conscription publique".

La loi en question permet aux malades d'obtenir un certain nombre de médicaments à titre gratuit, à condition que l'ordonnance du médecin ait été rédigée sur un formulaire du gouvernement. Une autre loi prévoit que les médecins contrevenant à cette façon de procéder sont passibles de pénalités.

C'est par un vote de 4 à 2 que la Cour a déclaré la loi nulle. Le ministre de la Santé a immédiatement fait savoir que dans ce cas le gouvernement poursuivrait la même politique, à la volonté des

clients. C'est-à-dire que les médecins auront le loisir, s'ils le désirent, de rédiger leurs ordonnances sur des formulaires de l'administration et de faire ainsi bénéficier leurs clients de médicaments gratuits, ou au contraire d'employer leurs propres formulaires, auquel cas les malades paieront leurs médicaments chez un pharmacien ordinaire.

C'est à la suite de plusieurs protestations de l'Association médicale britannique que la Cour a entrepris son enquête, en août dernier.

Le gouvernement était représenté au procès par le procureur général Herbert V. Evratt. Celui-ci a déclaré que la loi était permise par le référendum de 1946 et que le fait d'obliger les médecins à remplir les formulaires du gouvernement n'était en aucune façon de la conscription publique.

## RAPPORT ANNUEL DE LA CORPORATION DES BIENS DE GUERRE

Ottawa, 10. (C.P.) — La Corporation des biens de guerre a réalisé un chiffre brut de ventes de \$30,495,341 au cours de l'année fiscale terminée le 31 mars dernier. Depuis sa fondation, cette compagnie de la couronne a réalisé un chiffre d'affaires de \$457,741,592.

Les frais d'opération encourus par les ventes de nos énormes surplus de guerre ont représenté 18% du chiffre total des ventes. Cette année, toutefois, ce pourcentage a été un peu plus bas à 14,25%, ce qui signifie que pour chaque dollar de vente effectuée, le citoyen canadien sera en mesure de recevoir 82,04 cents.

Les activités de la Corporation ont été sensiblement réduites cette année, les surplus à vendre diminuant rapidement. En 1944, l'année de sa fondation, la Corporation avait enregistré un chiffre d'affaires de \$121,163,287.

## THÉ ET CAFÉ "SALADA"

Qualité supérieure • Saveur délicieuse

### CONVOCATION

Le déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Optimiste Laurentien de Montréal aura lieu demain, à 12 h. 30 en la salle Cartier de l'hôtel Berkeley. Le conférencier invité sera le major Robert Hainault, M.C., des Relations extérieures de la Cie des Tramways de Montréal.

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 samedi compris

## DUPUIS FERMÉS AUJOURD'HUI JOUR D' ACTIONS DE GRÂCES

Voici quelques-uns des spéciaux annoncés dans La Presse de samedi pour demain - mardi

Machine à coudre "Necchi" Reine Anne en noyer 329.00

accomplit toutes les tâches Genre secrétaire 359.00 Modèle portatif 229.00

Liquide mural "Swing" la pinte 1.35

10 nuances ainsi que blanc

Brûle-encens un bibelot attrayant chacun .59

Tasses et soucoupes fine porcelaine transparente pour le café noir, le moka... .69

Tasses fantaisie porcelaine transparente .75

Percolateurs métal granité blanc... Ord. 1.98 SPECIAL MARDI 1.29

Hache-viande métal étamé embouti d'une seule pièce... CHEZ DUPUIS 3.19

Oeufriers individuels chacun .49

pour préparer oeufs pochés... aluminium brillant

Superbes carpettes orientales 325.00

... nouvel arrivage 6' x 9' 127.50 jusqu'à 9' x 12'

Manteaux d'automne Ord. 69.95 à 79.50 SPECIAL MARDI 9.95

sans fourrure

Manteaux d'hiver Ord. 69.95 à 89.95 SPECIAL MARDI 59.95

ornés de fourrure

Dupuis Frères

Café-Thé Confiture  
ADOPTEZ LES PRODUITS  
DES  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DESY L<sup>e</sup>  
MONTREAL